

L'ITINÉRAIRE 2\$

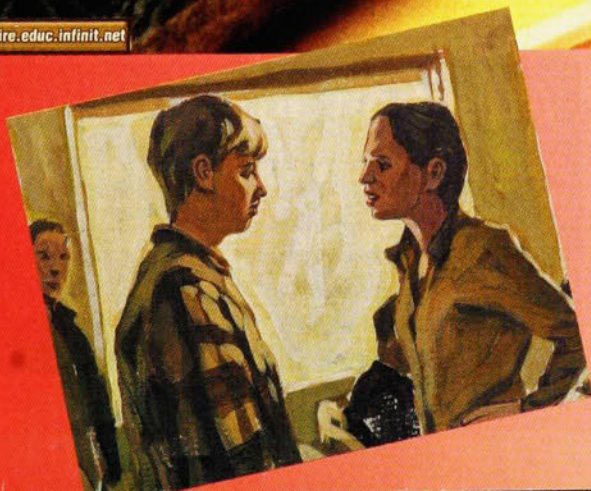
Rien dans les mains, rien dans les poches, mais un journal dans la tête

Volume VII, NUMÉRO 6 MONTRÉAL • Juin 2000

**Touche pas
à mon pot!**



<http://itinaire.educ.infinet.net>



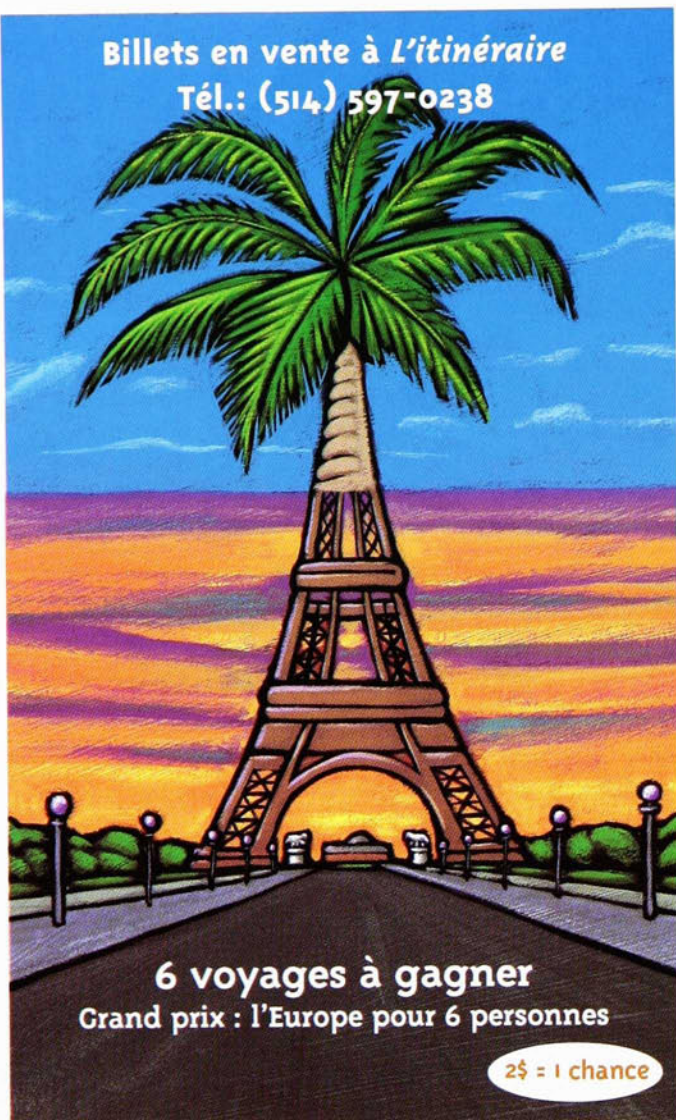
LA VIOLENCE

C'EST PAS TOUJOURS FRAPPANT MAIS
ÇA FAIT TOUJOURS MAL

Québec  et ses partenaires communautaires

Billets en vente à *L'itinéraire*

Tél.: (514) 597-0238



Un petit geste pour les démunis
Ça peut vous mener loin.

Courez la chance de vous envoler vers une destination soleil ou en Europe ! Entre le 30 avril et le 3 octobre 2000, 5 voyages seront tirés au hasard et vous pourriez vous mériter un voyage d'une semaine pour 2 personnes à votre choix parmi l'une des destinations suivantes :

- Puerto Vallarta, Mexique
- Cancun, Mexique
- Guardalavaca, Cuba
- Paris, France,
- Nice, France

Vous serez également admissible à un autre tirage, le 29 octobre 2000, où vous pourriez remporter l'un de ces 3 forfaits pour 6 personnes :

- Tour de la Côte d'Azur (10 jours)
- Tour d'Europe classique (14 jours)
- Tour de la France (14 jours)

Une partie des profits sera versée à *L'itinéraire*



Les profits seront versés par la Fondation Promexpo pour les démunis à différents organismes du milieu.

801, rue Sherbrooke Est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 1K7



L'itinéraire est produit et vendu en majeure partie par des personnes itinérantes, sans-emploi,

ex-itinérantes, alcooliques ou toxicomanes, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion sur le marché du travail. Pour chaque numéro vendu 2 dollars, 1 dollar revient directement au camelot. Les profits de *L'itinéraire* servent à financer les coûts de production du journal, les projets de réinsertion sociale, le *Café sur la rue*, et le café internet.



La direction de *L'itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs dans la rue. Si ces derniers vous proposent toute autre produit que le journal, ou demande des dons ils le font à titre personnel. Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou le comportement des vendeurs, communiquez sans hésiter avec le responsable de la distribution.

Michel Desjardins au (514) 597-0238, poste 32

Info pour vendre *L'ITINÉRAIRE*...

Café sur la rue, au 1104, RUE ONTARIO EST
(coin AMHERST)



Des gens de la rue ou de milieu modeste se côtoient au **Café sur la rue** dans une ambiance agréable. De bons petits repas sont servis par des personnes en réinsertion sur le marché de l'emploi pour la modique somme de 4,50\$. Un cuisinier leur apprend à travailler et à gérer une cuisine.

Les personnes à faible revenu peuvent se procurer une carte de membre au coût de 5\$ et obtenir un repas à 2,25\$, pour une période d'un an.



La formation professionnelle des travailleurs(euses) au journal *L'itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, au Ministère de la Métropole, à la CDEC du Plateau Mont-Royal/ Centre-Sud, à la Ville de Montréal, à la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et à l'UQAM.

Attention aux fraudeurs!

Nous tenons à vous rappeler que personne n'a le droit de faire du porte-à-porte ou de solliciter des dons auprès des commerçants ou des particuliers au nom de *L'itinéraire* ou de *Dans la rue*. Dites non aux fraudeurs et faites parvenir directement vos chèques aux organismes.



1907, rue Amherst, Montréal
(Québec) H2L 3L7
Tél.: (514) 597-0238
Fax: (514) 597-1544

Courriel: itineraire@videotron.ca
Site internet: <http://itineraire.educ.infinet.net>

Le journal L'itinéraire a été fondé en 1992 par Pierrette Desrosiers, Denise English, François Thivierge et Michèle Wilson.

À cette époque, il était destiné aux gens en difficulté et offert gratuitement dans les services d'aide et maisons de chambres. Depuis mai 1994, il est vendu régulièrement dans la rue. Plus de la moitié de cette publication est rédigée par des personnes ayant connu l'itinérance. Les articles écrits par des journalistes pigistes professionnels portent la mention «collaboration spéciale».

Le Groupe communautaire L'itinéraire est un organisme à buts non lucratifs fondé en 1989 pour aider les itinérants. Le conseil d'administration est composé en majorité de personnes ayant connu l'itinérance, l'alcoolisme ou la toxicomanie.



**Conseil d'administration du
Groupe communautaire
L'itinéraire:**

Président: Mario Lanthier
Vice-président: Luc Lenoir
Secrétaire: Réjean Mathieu
Trésorier: Guy Lapointe
Conseillers: Claudette Godley, Gabrielle Girard, Pierre Drouin
Comité de direction: Denise English, Ariane Pelletier, Jean-Pierre Lacroix (par intérim), Michel Desjardins

Équipe de production du journal:

Rédacteur en chef: Jean-Pierre Lacroix (par intérim)

Adjointe à la rédaction: Reine Côté

Comité éditorial: Réjean Mathieu, Luc Lenoir

Collaborateurs: Roger Bélanger, Gabriel Bissonnette, Audrey Côté, Alain Coulombe, Pierre Demers, Cylvie Gingras, Alain Ulysse Tremblay, Mario Lanthier, Yvon Gonneville, Élyse Frenette, Georges Gosselin, Jean Quellet, Michel Côté, Pierre Hamel, Marcel Junior, Léopold Lauzon, Gina Mazzerolle, Gaston Pipon, Gilbert Pouliot, Rebecca Stacey, Jean-Marie Tison, Maxime Valcourt

Infographie: Suzanne Raymond

Révision: Marie-Paule Arbour, Jean-Paul Baril, Marie-Thérèse Déry, Mariette Ethier-Morand, André Martin, Reine Côté

Mots croisés: Gaston Pipon

Imprimeur: Hebdo Litho

Tirage: 20 000 exemplaires vendus par des itinérants et des sans-emploi dans les rues du centre-ville de Montréal.

Administration du groupe

• Secteur administration

Responsable: Ariane Pelletier
Adjointe administrative: Sylvie Boos
Publicité: Eric Cimon

• Secteur Café sur la rue

Responsable: Denise English
Adjoint: Mario Lanthier

• Secteur distribution

Responsable: Michel Desjardins
Distributeurs: Michèle Wilson,

Claude Dubuc,
Roger Bélanger,
Alain Coulombe,

• Secteur Internet

Responsable: Sébastien Langlais

• Secteur journal:

Responsable: Jean-Pierre Lacroix

Adjointe: Reine Côté

L'itinéraire est membre de:

NASNA • Association nord-américaine des journaux de rue

Le réseau international des journaux de rue

Son tirage est certifié par

Sommaire

08

**LE CLUB COMPASSION
NE PARTIRA PAS EN FUMÉE**



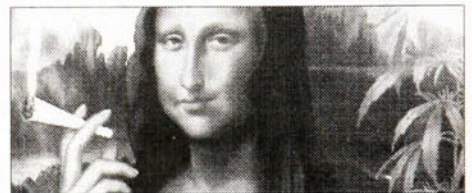
10

**LE POT ET LA
POLITIQUE**



12

**L'ÉDUCATION AVANT
LA CONSOMMATION**



**CAHIER CENTRAL:
SPÉCIAL FORMATION**

Dossier

- 05 Éditorial
- 14 La fibre de l'Histoire
- 16 Vox pop sur la légalisation
- 18 Le chanvre en 2000
- 21 D'aventures en aventures

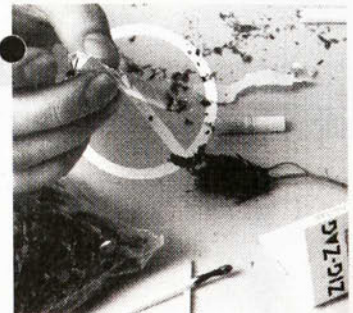
Chroniques

- Bang... La dèche 06
- Internet 24
- Mots des camelots 26
- Prof Lauzon 30
- Mots croisés 34

Actualités

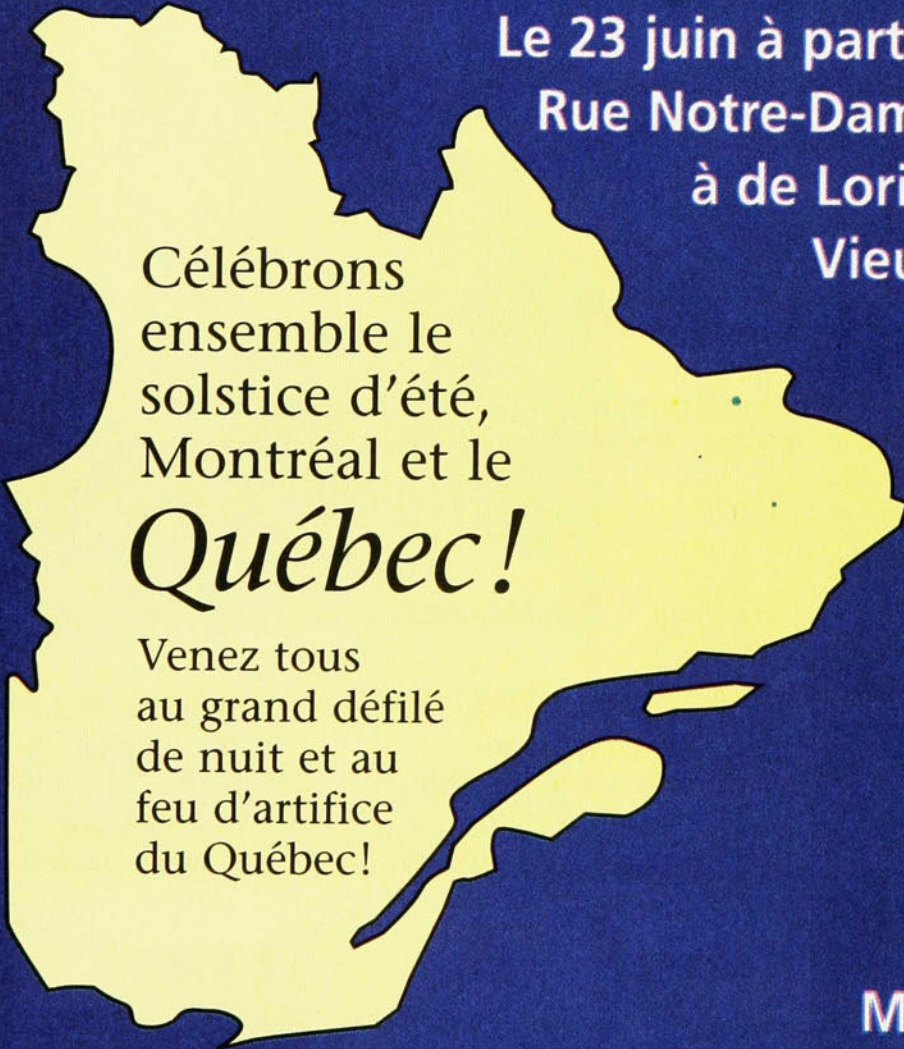
- 20 Salut Dédé
- 22 L'affaire Lizotte
- 28 Dopamine

LA UNE



Fête nationale du Québec

Le 23 juin à partir de 21 h 15
Rue Notre-Dame, de McGill
à de Lorimier dans le
Vieux-Montréal.



Célébrons
ensemble le
solstice d'été,
Montréal et le
Québec!

Venez tous
au grand défilé
de nuit et au
feu d'artifice
du Québec!



Grand
spectacle :
le 24 juin
au parc
Maisonnette.



Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369
Internet : www.cam.org/~ssjb Courriel : ssjb@cam.org



REMÈDE OU POISON ?

par Jean-Pierre Lacroix
Rédacteur en chef
par intérim



Le débat sur la légalisation du pot est nourri autant par les émotions et les préjugés que par les données scientifiques. Comme d'habitude, l'opinion publique devance de loin celle des politiciens et les pratiques courantes sont toujours plus tolérantes que les lois en vigueur.

Lorsque l'on parle de pot, presque tout le monde a un petit sourire en coin. Complicité ou hypocrisie ?

Illégal, le pot est dans les mœurs comme bien d'autres drogues psychotropes légales: caféine, nicotine, alcool...

Il ne s'agit pas de faire la promotion d'une drogue, mais de réfléchir sur des faits.

L'alcool est la drogue responsable de la majorité des crimes avec violence; les conséquences néfastes de l'alcoolisme sont connues de tous. Le tabac, à lui seul, cause plus de décès que toutes les drogues illégales combinées. Évidemment, les effets du tabac sont moins violents que ceux de la cocaïne ou de l'héroïne, mais sa très forte dépendance en fait une drogue dure.

L'attention nouvelle portée à la souffrance conduit à une remise en question de nos valeurs face à l'euthanasie et la consommation de drogues à des fins médicales. Les vertus thérapeutiques uniques du pot en font un médicament inestimable dans le traitement de nombreux malades sans espoir de guérison. Les médecins prescrivent des produits pharmaceutiques beaucoup plus dangereux. La consommation de pot permet un répit dans la douleur, un prolongement acceptable de la vie et, dans bien des cas, une alternative au suicide.

Par sa passivité, c'est un peu comme si le gouvernement déléguait l'exclusivité de la mise en marché des drogues — importation, fabrication, distribution, vente — au crime organisé.

La prohibition et la répression sont depuis toujours inefficaces. L'économie parallèle, ainsi créée, favorise chez les jeunes des rapports avec des individus criminalisés, et souvent, incite la participation aux activités illicites comme source de revenu. En criminalisant les consommateurs, on cause un grand tort à de nombreux citoyens. Pour les uns, on hypothèque leur avenir; pour d'autres, on les culpabilise quand ils veulent obtenir un produit primordial à leur santé.

L'urgence du défi à relever est l'éducation à la consommation, quelle que soit la substance, et l'information sur les effets dans notre corps. Seule une législation efficace et un contrôle sévère par l'État peuvent garantir la qualité constante des produits, une distribution sécuritaire et une normalisation des prix.

C'est terre-à-terre, peut-être, mais utilitariste. Cessons de jouer à l'autruche. La responsabilisation de chacun de ses membres est le signe d'une société mature.

La lutte contre l'usage abusif des drogues passe inévitablement par l'éducation et une législation réaliste.

Si la vie est belle, le remède est un remède. Mais si la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, le remède est un poison et le poison un remède! Tel on voit le monde, tel on le vit.

jplac@videotron.



par Jean-Marie Tison

BANG!...LA DÈCHE!...(II)

Charlie est un sympathique bonhomme à la santé chancelante qui frise la cinquantaine. Issu de la classe pauvre et sans instruction, il a toujours vécu seul pour autant qu'il s'en souvienne. Il y a déjà un bon bout de temps de cela, Charlie a perdu pied pour des raisons qu'il ne m'appartient pas d'évoquer ici. Le calvaire de l'itinérance allait lui faire connaître tout le chapelet de missions du Centre-Sud jusqu'à ce que le B.S. l'estampe dans ses filières, le jour où Charlie s'est trouvé une crèche avec une adresse au-dessus. Bref une vie sans grand malheur mais sans bonheur non plus.

Il y a deux ans Charlie hérite soudainement de quinze mille dollars que lui lègue un frère dont il n'avait plus de nouvelles. Vous vous souvenez de l'émission pour enfant «Ou est Charlie?» Hé bien! là c'est «Que fait Charlie?» Charlie n'a qu'un seul désir: déclarer tout de go la totalité de son pécule à son agent d'aide sociale afin d'être *en règle*. «Chu pas un profiteur, moé!» répétait-il sans arrêt. (Hé! qu'y'était fatigant!)

Charlie cesse donc de recevoir des prestations et, pour la première fois de sa vie (et sans doute la dernière, vu son état), il peut respirer un peu plus aisément. Manger un steak de temps en temps, au lieu de la soupe à l'Accueil Bonneau. Picoler un peu plus? Sans doute, et payer la traite aux peu d'amis qui lui restent au lieu de boire sa bière tout seul dans une chambre minable. Bref il vit...pas longtemps...

Après avoir croqué la totalité de son *pickle* quelques mois plus tard, Charlie retourne voir l'agent dans le but de compléter une nouvelle demande de prestations.

L'agent: «Désolé Charlie, vous ne serez pas admissible à de nouvelles prestations avant... le 1^{er} décembre 2000». (On était en octobre 99)

-Et Bang!...la dèche!

-«Ha bon!» répond Charlie (Charlie est un pauvre timide ou plutôt un timide pauvre).

L'agent: «Voyez-vous, on a divisé la somme que avez reçue par le montant mensuel auquel vous avez droit et qui vous est octroyée selon les barèmes d'admissibilité en vigueur.»

Charlie: «Haaaaan!»

L'agent: «T'aurais dû, donc dû, ben dû...continuer à vivre comme si t'étais *su'l B.S. ok?*»

Charlie est sorti du bureau de l'agent avec un vague sentiment de culpabilité et la certitude qu'il aurait dû, donc dû, ben dû...fâmer sa grand'yeule!

L'agent avait oublié de lui dire qu'il aurait pu déduire de ses dépenses l'achat d'un réfrigérateur, d'un poêle, d'une *tivi*, de la vaisselle... à conditions de conserver ses factures.

Au ministère on affirme ignorer le nombre de personnes qui, comme Charlie, sont passées aux travers des mailles du filet de l'aide sociale. Charlie est donc retourné faire son chemin de croix de missions. Il mange dans les missions, dort dans les missions, se lave dans les missions. Bref il fait le bonheur des missionnaires et peut témoigner du grand nombre d'âmes bénévoles qui *œuvrent* en ces lieux et qu'il a vu grandir grâce à lui en lui servant de la soupe!

Présentement, dans les faits, Charlie survit grâce à la vente du journal *l'Itinéraire* et c'est peut-être lui qui vous a vendu l'exemplaire que vous tenez entre vos mains actuellement. Y'a rien là, dites-vous?...Tirez vos propres conclusions...mais tirez pas trop fort! Entéka! Je vais dire comme Jean Lapointe dans le temps :«Parlez- moi d'une économie...SOCIALE!»

* * *

Ce sont encore des impératifs économiques qui justifient la fermeture de trois hôpitaux en vue de la création du méga-hôpital (CHUM) qu'on érigera à l'angle des rues Bellechasse et St-Denis. La suppression de 800 lits au cours des cinq prochaines années à l'Hôtel-Dieu fait partie d'un plan d'ensemble, fruit d'une logique compatible à toute épreuve. On sent, dans ce dossier, que les décideurs ont fait leurs classes puisqu'ils tentent d'appliquer à la lettre l'axiome démontrant que «le tout est plus grand que la somme des parties»... moins quelques lits.

En fait, on reconnaît la chanson puisqu'il s'agit du

même refrain que nous chantait le ministre Laurin à la fin des années 70. Il procédait alors à la désinstitutionnalisation massive et sauvage des personnes en hôpitaux psychiatriques.

Les résultats, on les connaît. Ceux qui sont passés à travers les mailles des maisons d'hébergement supervisées par l'État se sont retrouvés au mieux dans d'autres maisons d'accueil, celles-là gérées par des particuliers que l'État subventionne très timidement et supervise encore plus timidement avec tous les abus que cela comporte.

Pour d'autres, c'est la maison de chambres et la visite plus ou moins régulière d'un intervenant de l'Accueil Bonneau, par exemple, ou encore d'un Frère Trinitaire de la Maison du Père qui maintiennent le contact en plus d'offrir un service de fiducie et d'assurer la distribution de médicaments. Mentionnons cependant que la Maison du Père n'accepte aucune subvention de l'État.

Enfin, il y a les laissés-pour-compte tout au bas de la liste d'attente de ces chambres. Ils sont faciles à reconnaître dans la rue lorsqu'ils promènent leur angoisse. Ce sont des proies faciles et l'environnement urbain (c.-à-d. nous, les citoyens) est à ce point chaleureux qu'il offre un terrain véritablement fertile à l'épanouissement de la folie et la floraison rapide d'épisodes psychotiques oh! combien spectaculaires...

Lorsqu'on les croise tout seuls, en loques et l'air hagard sur le trottoir, on les croit souvent intoxiqués. En fait, c'est le contraire. Laissés à eux-mêmes, ils ne prennent plus leurs médicaments et les cauchemars (effets spéciaux compris) recommencent. Vous savez, la rue est sans pitié pour les *soucoupes*, comme on les appelle. On prétend qu'ils constituent le quart ou le cinquième de la population itinérante de Montréal. Certains assurent que ces chiffres sont nettement exagérés. Sont-ils si peu nombreux qu'on leur consacre une aile entière à la prison de Bordeaux?...

Je me souviens très bien de l'admission de l'un d'eux dans le seul centre gouvernemental de détox pour personnes itinérantes, alcooliques et toxicomanes dans lequel je séjournais il y a quelques années déjà.

Là, je reconnaissais le bonhomme pour l'avoir aperçu déambuler pendant des semaines rue St-Denis. Il vociférait un monologue incompréhensible destiné surtout à tenir les passants à bonne distance. Le gars se débattait en pleine psychose, terrorisé par ses propres peurs.

Un travailleur de rue, rattaché au Centre, l'avait sauvé in extremis des griffes des policiers dépêchés sur les lieux par des citoyens du quartier effrayés par le *monstre*.

Ramené au Centre par le travailleur, et après les for-

malités d'usage (douche obligatoire au Kwallada: espèce d'hybride d'Irish Spring et de Raid-Région-Sauvage), on le *lâche louss* dans la salle commune. Hélas! il parle encore très fort. Moins fort que dans la rue... mais fort pareil, même quand il dit «merci... merci». Que font les intervenants? Ils interviennent, voyons. Les voici 1, 2 et 3... autour de lui à tenter de le *raisonner* en lui répétant jusqu'à satiété qu'il DOIT se calmer...

Évidemment comme y' avait trop de monde dans sa bulle le type a craqué. Le *parler fort* s'est mué en hurlement... Conséquence? Il a été expulsé subito presto. BANG!... la dèche!... Retour à la case départ sans passer par GO. Y'avait vraiment pas le profil type.

En fait, depuis que l'ex-ministre Rochon a tenté de nous vendre les grands avantages du virage ambulatoire, le vocabulaire s'est diversifié et les idées nouvelles foisonnent dans ce qu'il faut bien appeler les cervelles de nos dirigeants. Ticket modérateur, privatisation, médecine à 2, et bientôt à 3 vitesses: lent, très lent et rapide si t'as de l'argent. La dernière trouvaille? Le Méga-Hôpital et sa cohorte de roulottes médicales.

On parle de mauvaise gestion. Faut couper dans l'gras. En fait on «coupe à blanc» et on pratique la saignée des malades. N'importe quel médecin qui ne dort pas au gaz vous dira que le système a besoin d'une injection de capitaux au plus coupant. Les infirmières qui sont pourtant *capables d'en prendre* ont fait rire d'elles. Le mépris affiché par le gouvernement Bouchard à leur endroit constitue un scandale. Qu'en dites-vous? Où est donc passé l'argent?

À qui ont véritablement profité les baisses d'impôt, croyez-vous? Comment se fait-il que le salaire d'un travailleur soit imposable à 100% alors que les dividendes que perçoit un actionnaire durant son sommeil sont imposables à seulement 60% et des poussières...? C'EST LÀ QU'EST L'ARGENT!

Comment en est-on arrivé à intégrer à ce point le discours économique comme étant le seul *raisonnable*? Depuis quand un hôpital (ou même une école) doit-il être rentable? Ce sont des choix de société. Choisir les soins de santé, l'éducation, un revenu minimum décent pour tous, c'est choisir de rendre la vie en société un peu plus vivable.

«Privatisons, privatisons qu'y disaient». C'est toute la notion de citoyenneté qui est en train de disparaître et ça n'a rien de théorique. On «soucoupe» de nous en haut lieu. L'histoire du monde qu'on nous prépare actuellement pourra très bientôt se raconter en une seule phrase aux allures de boutade: IL ÉTAIT UNE FOIS POUR TOUTE!

Le Club Compassion ne partira pas en fumée

par Reine Côté et Robert Dion

Qu'on se le dise, le Club Compassion n'a pas fermé ses portes et a bien l'intention de continuer sa mission thérapeutique auprès des malades. Après une fermeture de deux mois, suite à la saisie effectuée par l'escouade des stupéfiants en février dernier, le club a repris ses activités. Les clients peuvent de nouveau se rendre rue Rachel pour s'approvisionner en cannabis. Non sans crainte, cependant. Au cours des dernières semaines, le commandant André Lapointe a envoyé une lettre aux 35 clients du club les menaçant de poursuites, s'ils continuaient à fréquenter l'établissement.

Caroline Doyer interprète cette dernière intervention comme une tentative d'intimidation. «Le commandant Lapointe fait passer les patients pour des criminels et nous, les bénévoles, pour des charlatants», lance-t-elle, outrée qu'on s'en prenne à des personnes déjà lourdement affectés par la maladie. Pour elle, il s'agit d'un moyen de pression détourné qui forcerait les dirigeants à mettre la clef dans la porte. Mais, la bénévole en a vu d'autres. Depuis sa fondation, le Club Compassion est constamment harcelé par les autorités, et les bénévoles devront bientôt se défendre en cour contre des accusations de possession et de trafic de marijuana. Pourtant, le Club Compassion a mis sur pied un code d'éthique qui démontre son professionnalisme. N'entre pas qui veut au Club! Pour y adhérer, il est obligatoire d'obtenir une attestation de son médecin recommandant le cannabis à des fins médicales. Les bénévoles vérifient chaque dossier avant d'admettre un patient et de l'autoriser à acheter de la marijuana. Confidentialité assurée. Afin de protéger les patients, on leur recommande de faire une demande d'exemption des peines prévues pour culture et possession de cannabis auprès du ministre fédéral de la Santé. Des bénévoles procèdent à l'expertise de la substance afin d'en garantir la qualité. Au comptoir, un gramme de pot coûte environ huit dollars. L'achat et l'usage du cannabis sont autorisés à des fins strictement thérapeutiques. Si un membre déroge à ces règles, on annule son adhésion.

Au Club Compassion, on n'encourage pas la revente du cannabis, mais on aide les usagers à obtenir sans contraintes un produit destiné à alléger leurs souffrances. Les membres atteints du cancer, du VIH, de l'épilepsie, de maux chroniques; et certains sont même en phase terminale. «Nos patients ont tout essayé, rien ne fonctionne et ils sont tannés de vivre dans la douleur», explique Caroline Doyer. Elle ajoute que certains médecins préfèrent encore voir leurs patients consommer du cannabis, puisqu'ils peuvent en contrôler la dose, contrairement aux médicaments qui entraînent en plus de lourds effets secondaires.

Les bénévoles du Club Compassion encadrent leurs patients et les informent sur la façon de consommer le cannabis. Parmi les patients du club, on retrouve même



FTQ

*Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec*

**LA PLUS GRANDE
CENTRALE SYNDICALE
QUÉBÉCOISE**

545, boulevard Crémazie Est
17^e étage
Montréal (Québec)
H2M 2V1

Téléphone: (514) 383-8000
Télécopieur: (514) 383-8001

une dame de 83 ans souffrant de plusieurs maux chroniques. «Elle n'avait jamais fumé de tabac auparavant et dans son cas, elle ne fume que de petites quantités de cannabis», raconte Caroline, à titre d'exemple.

Louise-Caroline Bergeron, l'autre bénévole du club, estime qu'il y a beaucoup de mythes autour du pot. «Plusieurs pensent que fumer du pot, ça mène nécessairement à l'héroïne plus tard. C'est comme si l'on disait que ceux qui font de la moto ont commencé par la bicyclette. Oui, mais ceux qui font de la bicyclette ne font pas forcément de la moto plus tard», poursuit-elle.

Les deux bénévoles se défendent bien de militer en faveur de la légalisation du cannabis. Elles prônent davantage la déjudiciarisation, et reprochent aux médias de ne s'arrêter qu'à l'aspect récréatif du sujet. «Les médias s'intéressent beaucoup au débat sur le pot, mais pas à la douleur. On détourne souvent le débat, car c'est plus accrocheur comme couverture médiatique. On pense que l'aspect thérapeutique est un moyen détourné de faire légaliser le pot», affirme Caroline Doyer. «Nous sommes autre chose que des *soft pushers*. Ce qu'on veut c'est aider les gens que la douleur affecte quotidiennement, mais ça personne n'en parle!», réplique Louise-Caroline Bergeron.

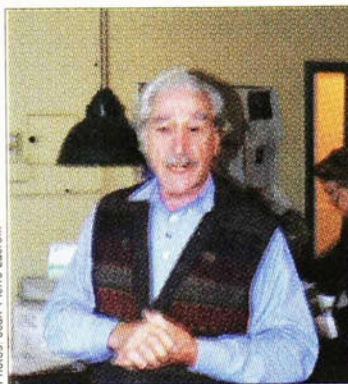
Deux compères s'en mêlent!

Malgré les crises qui se multiplient depuis leur ouverture, le Club Compassion a l'intention de continuer sa mission d'aide, et des personnalités connus commencent à annoncer leur appui.

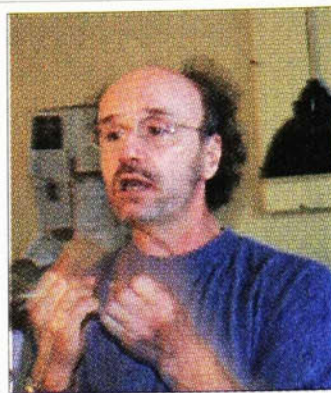
De passage au *Café sur la rue* pour une conférence sur la pauvreté, le mois dernier, Léo Paul Lauzon et Michel Chartrand n'ont pas hésité à dire qu'ils appuyaient publiquement le Club Compassion dans sa mission.

Malgré sa petite équipe et le mince budget de la Chaire socio-économique, Lauzon se dit prêt à s'impliquer dans la cause du Club Compassion. Il se prononce même en faveur de la légalisation du cannabis, car il y voit de nombreux avantages. «On vit dans une société moralisante. C'est quoi le problème de consommer du pot? J'ai plein d'amis qui ont consommé sans abuser, et qui ont cessé. Je pense qu'il n'y a pas plus de méfaits dans la légalisation de ces drogues-là que pour Loto-Québec», s'exclame Lauzon en ajoutant que le cannabis a toujours existé et qu'il existera toujours.

Selon lui, légaliser le cannabis entraînerait une diminution de la criminalité et des activités reliées au marché noir. Il parle également de l'incidence à la baisse sur les abris fiscaux que cache bien souvent le trafic de la drogue. Quant à amener le débat sur la scène politique, Lauzon ne



Photos: Jean-Pierre Lacroix



croit pas tellement que les partis actuels prendront le risque de perdre des votes pour légaliser un produit encore si controversé, malgré l'appui favorable de certains partis politiques européens à cette cause. Quant aux nouveaux partis *Marijuana* ou *Bloc Pot*, le professeur ne les prend pas vraiment au sérieux. Il estime qu'il leur faudrait un projet de société ou un programme plus global. Sans quoi, il n'y a pas matière à créer un parti politique pour ça.

Michel Chartrand, lui se prononce clairement en faveur de la légalisation du cannabis «surtout si c'est contrôlé convenablement». Il cite l'exemple de la France où c'est le gouvernement qui vend le tabac. Pour lui, le contrôle par l'état de la marijuana s'avère une solution. «Il y aurait un bureau d'inspection pour contrôler la qualité», pense M. Chartrand.

Il estime que de faire de la publicité sur l'alcool, c'est encore pire que de légaliser le pot. «Le pot est un sédatif», affirme Chartrand. Il dénonce l'utilisation sans distinction que l'on fait couramment de diverses drogues, même si elles n'en ont pas l'air. «Regardez ce qu'on donne aux enfants dans les écoles. Avant de savoir quel est leur problème, on leur donne du ritalin et là, on va lever le nez sur une plante? C'est de l'hypocrisie sociale», lance un Chartrand scandalisé.

Ce dernier est tout à fait d'accord pour qu'on autorise les personnes qui éprouvent des souffrances physiques à consommer une drogue et pense que les médecins devraient se montrer plus ouverts envers leurs patients qui en réclament.

«Les médecins se trouvent des excuses pour refuser ce genre de drogues aux malades. Ils disent que la personne meurt en riant. Oui, mais chris, t'es ben mieux de mourir en riant. Et pourquoi pas si ça calme les douleurs?»

Et vous, M. Chartrand, avez-vous déjà fumé du pot? «Mes enfants en cultivaient, alors j'ai essayé une fois ou deux. Mais ça m'a endormi et je n'ai pas trouvé ça drôle du tout!»





Le sénateur Pierre-Claude Nolin.

Légalisation du cannabis

Des politiciens en retard mais un sénateur à l'heure

« Quitte à paraître un peu radical, nous pensons que le problème de la marijuana ne devrait être exclu d'aucun programme politique, que ce soit celui du PQ ou celui du Gouvernement Trudeau. La mari, atout électoral? Ce sera, après le Bill Omnibus, pauvrement tronqué, le second coup SÉRIEUX porté aux tenants de tout notre moralisme ancestral. » - Jean Basile, la revue *Mainmise, Spécial Dope*, 1970

par Pierre Demers

Des partis politiques en retard

C'est curieux comme les politiciens sont difficiles à suivre. Quand ils se confient à Musique Plus ou à une radio étudiante, ils avouent avoir fumé du pot (et à mots couverts, en fumer encore, à l'occasion) quand ils étaient cégépiens ou de passage au festival de Manseau. Mais, ils ne veulent rien savoir de sa décriminalisation... si ce n'est à des fins médicales. Ils refilent constamment le joint à leur aile «jeunesse» pour démontrer une certaine ouverture d'esprit. Et malgré tout, ils sont toujours en retard de quelques décennies sur l'opinion publique actuelle, beaucoup plus tolérante qu'il y a 30 ans. En 1972, le rapport du juge Gérald LeDain classait la mari comme stupéfiant, au même titre que l'opium, sur la seule base des articles du juge Emily Murphy de 1923 parus dans *Macleans* et de son célèbre livre *The Black Candle*.

Ce mois-ci, sur la scène politique fédérale, c'est le ministre de la santé Alan Rock qui fait les premiers pas, timides pour sortir le cannabis de la prohibition. De façon indirecte, évidemment. Le 5 mai dernier, il lançait un appel d'offres pour trouver un fournisseur de pot de

«première classe, contrôlé et normalisé, économique et fiable...» pour permettre à Santé Canada de mener des recherches sur les vertus thérapeutiques de la substance... malgré les dizaines d'études américaines — la dernière en date, commandée par le gouvernement américain, *Marijuana and Medicine : Assessing the Science Base* (www.nap.edu) — et européennes très concluantes.

Un tour d'horizon des différents programmes des partis politiques provinciaux et fédéraux nous indique à quel point ces derniers rivalisent de prudence sur la question, malgré le fait que 25% de la population canadienne (soit 8 millions de bons citoyens) a avoué avoir déjà consommé du cannabis ou une autre drogue, et que 84% est d'accord pour légaliser son usage médical.

Au fédéral

Comme la loi sur les drogues relève du Code criminel — donc de la législation fédérale, les partis politiques qui siègent à Ottawa sont plus sensibles que les partis politiques provinciaux à ce sujet. On retrouve dans leur programme certaines résolutions ou proposi-

tions concernant le pot qui voudraient bien nous laisser croire que les temps changent et que la mentalité politique évolue. Mais cette évolution se fait à pas de tortue.

Sur la légalisation de la mari, au parti libéral, une proposition présentée par l'aile albertaine a été adoptée au congrès de mars 2000. Un interdit subtil...

«Attendu que la simple possession de marijuana continue d'être considérée comme un acte criminel au Canada, que les lois concernant la mari sont de plus en plus critiquées par les tribunaux et l'opinion publique, que les infractions concernant la mari sont de plus en plus considérées comme de véritables crimes par la majorité des Canadiens, que la Loi sur les contraventions a récemment été adoptée pour donner un moyen de punir les contrevenants tout en faisant la distinction entre un délit criminel et un qui ne l'est pas : il est résolu que le Parti libéral du Canada invite le gouvernement fédéral à déclarer immédiatement que la simple possession de marijuana est une contravention aux termes de la Loi sur les contraventions».

Le parti conservateur a fait une proposition prudente pour rendre légale l'usage de la mari à des fins médicales dans le cadre d'un atelier du parti lors du Congrès national tenu à Québec du 12 au 14 mai. Au moment d'écrire ces lignes nous n'avons pas reçu le résultat du vote sur la proposition.

Lors du congrès du Bloc de février 2000, le porte-parole du Forum Jeunesse a amené la proposition 735 suivante adoptée telle quelle: « Que l'aile parlementaire exige du gouvernement fédéral qu'il abandonne sa politique de prohibition du cannabis pour mettre un terme au trafic illicite de cette substance. Cette approche axée sur la tolérance permettra de mener la lutte à la toxicomanie par la prévention.»

Au Reform Party: et au NPD: aucune allusion au pot dans les programmes.

Au provincial

Lors du dernier congrès du PQ tenu à Montréal les 5, 6 et 7 mai, la proposition 835 amenée par le Comité national des jeunes a été battue après «un débat bref mais houleux», a souligné La Presse du 8 mai (Le pot serait à l'index dans un Québec souverain). La proposition *pro-pot* se lisait ainsi: «Que le procureur général du Québec demande la déjudiciarisation des cas de possession simple de cannabis à des fins thérapeutiques afin de permettre la réouverture du club Compassion de Montréal, dont la mission est de permettre aux malades nécessitant l'in-

halation de cannabis de le faire en toute quiétude».

Il y a trois ans, la Commission Jeunesse du parti libéral avait amené une proposition en faveur de la légalisation du cannabis à des fins thérapeutiques. La proposition a été rejetée. Il n'y a rien dans le programme à ce sujet. Les libéraux provinciaux ne fument pas quoi qu'en dise leur chef.

La question de la décriminalisation du pot n'a jamais été soulevée par la commission jeunesse (oui, ils en ont une à ce parti) de l'ADQ. À la commission politique on nous a précisé que le code criminel régissant les drogues relève du fédéral. Mario Dumont ne fume pas et ses membres non plus.

Un sénateur à l'heure

Le sénateur Pierre-Claude Nolin faisait la manchette de La Presse le 1er mai, «Fumer du pot, ce n'est pas grave, dit le sénateur Nolin». C'est plutôt rare qu'un sénateur fasse une sortie publique sur la décriminalisation de la drogue. Mais il a des raisons plus que d'autres de le faire. C'est son dossier prioritaire, comme disent les politiciens. Il en parle d'abondance et il s'est donné une mission de remettre les pendules à l'heure sur la drogue au Canada. En plus, il est sans doute l'une des personnes publiques canadiennes les plus documentées sur la question.

Il est à l'origine de la formation du comité sénatorial sur l'usage des drogues qui se met en branle cet automne. Selon lui, le Canada a perdu la guerre contre les drogues. Il est temps de réexaminer la question de la prohibition.

Il nous a expliqué le mandat de ce comité qui sera formé de cinq membres dont on devrait connaître les noms bientôt. Il en fera partie d'office.

«Le mandat du comité consiste à réévaluer et à réexaminer toute la politique et les lois canadiennes sur la prohibition des drogues. L'éventail est très large. Toutes les dimensions seront considérées, les alternatives à la prohibition, les valeurs morales en cause, l'évolution des mentalités des Canadiens sur le sujet, etc. La commission a trois ans pour faire son travail. Nous allons faire le tour du Canada pour rencontrer les gens et les entendre parler sur la prohibition des drogues. Nous publierons un rapport intérimaire à mi-chemin pour faire le point.»

Le sénateur Nolin a sa petite idée sur l'évolution des mentalités concernant l'usage du (suite à la page 13)

**Ne marchez pas
sur l'herbe,
fumez-la.**

**Slogan
des années 70**

L'éducation avant la consommation

par Audrey Côté

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la possible législation de cannabis crée des remous dans l'opinion publique canadienne depuis quelques mois. C'est autour de ce débat de société que L'itinéraire a rencontré Serge Brochu, criminologue à l'Université de Montréal.

Prohibition: à l'avantage des criminels

On le sait d'évidence: la prohibition du cannabis profite au crime organisé. En fait, ce sont les usagers qui sont criminalisés par la prohibition du cannabis, comme l'explique Serge Brochu: «Il y beaucoup de Canadiens qui ont un casier judiciaire pour possession simple et la plupart n'ont rien à voir avec le monde criminel. En revanche, les trafiquants, qui appartiennent souvent aux gangs de motards, sont peu criminalisés.»

De plus, selon le criminologue, la consommation d'une substance échappant au contrôle du gouvernement peut constituer une menace pour la santé publique: «À long terme, on perpétue la criminalisation du cannabis dépendogène pour faire plus d'argent. Plus le produit est dur plus il conduit à la dépendance physiologique» explique Monsieur Brochu.

Bien qu'il soit plutôt favorable à la légalisation du cannabis, le criminologue de l'Université de Montréal préconise d'abord une approche d'éducation populaire. «C'est sûr que plus un produit est accessible, plus il est consommé. Par exemple, lorsqu'on a permis la vente de vin dans les dépanneurs, il y a eu une augmentation de la consommation du vin. Mais en contrepartie, la consommation d'alcools forts a diminué», soutient Serge Brochu. La mise en marché du pot devrait être inconditionnellement précédée d'une série de mesures éduca-

tives. «Si on légalisait le pot du jour au lendemain, ça pourrait être dangereux. Il faut promouvoir la modération de la même façon que pour l'alcool.»

L'abus étant néfaste en tout chose, les campagnes de prévention devront être efficaces afin de permettre aux futurs fumeurs de pot de faire la distinction entre la consommation inappropriée et la consommation modérée qui n'est pas plus dommageable que de boire une bière. «L'abus d'alcool ou de drogue, précise Serge Brochu, ne dépend pas nécessairement du produit consommé, mais d'un malaise intérieur vécu par l'individu.»

Changer une boucane pour une autre

Pour éviter le marché parallèle ou la contrebande, la législation de cannabis par l'État devrait prévoir de fixer un prix de vente raisonnable. «Si le gouvernement n'exagère pas dans les prix, ne surtaxe pas le cannabis, il est possible de tuer le marché illicite.», affirme le criminologue. Comme c'est le cas pour la cigarette lorsque les taxes augmentent, le marché noir du cannabis pourrait demeurer très présent si le gouvernement n'adoptait pas de politique de vente raisonnable.

Mais justement, serait-il logique de légaliser la consommation de marijuana, alors qu'on a légiféré sur l'interdiction de fumer la cigarette dans pratiquement tous les lieux publics? De l'avis du criminologue, on exerce depuis quelques années une véritable violence psychologique à l'égard des fumeurs de cigarettes: «On est passé d'un extrême à l'autre. Autant il n'y avait aucun respect des non-fumeurs avant, autant maintenant, il n'y a plus du tout de respect à l'égard des fumeurs. On va trop loin dans la répression des fumeurs.»





Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoire. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. É.B. ❖

**427, rue de la Commune Est
Montréal (Québec)
H2Y 1J4**

ab

Accueil Bonneau Inc.

**Téléphone: (514) 845-3906
Télécopieur: (514) 845-7019**

La Maison du Père a 30 ans

Moi, j'm'en sors

**550, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2L 2L3
Tél.: (514) 845-0168
Fax: (514) 845-2108**

**L'Abri
d'espoir**

Tél.: (514) 934-5615

**Centre d'hébergement
à court et moyen terme
pour femmes en difficulté**

ARMÉE DU SALUT

(Suite de la page 11)

cannabis et autres can drogues. Les citoyens veulent plus de tolérance. Il a commandé une recherche à Diane Riley sur l'approche répressive canadienne contre les drogues. Selon elle, la répression accentue le problème, augmente les coûts financiers, sociaux et humains. La consommation devrait être perçue d'abord comme un problème médical, social et politique plutôt que criminel.

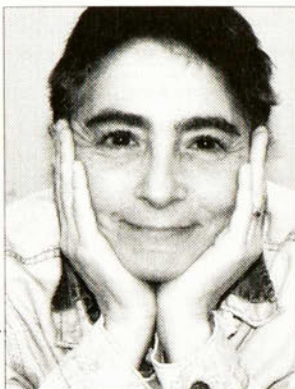
Pour le sénateur Nolin, c'est la population qui mène en politique. Les politiciens doivent être à l'écoute du monde. «Quand la population est d'accord à 84% pour l'usage du cannabis à des fins médicales, c'est le temps de changer les lois. Ce sont ces nouvelles réalités, ces nouvelles mentalités que le comité sénatorial va dévoiler. De même que les nouvelles études sur la dépendance aux drogues qui viennent elles aussi transformer l'idée que l'on avait du cannabis et des autres substances.»

Ce n'est pas la substance qui est le problème, c'est l'état d'esprit. Des études américaines faites sur des soldats qui prenaient de l'héroïne lors de la guerre au Vietnam prouvent que cette drogue n'engendre pas de dépendance. Qu'est-ce qu'on fait avec de pareilles conclusions?

Le sénateur Nolin admet qu'il faudra amener des preuves scientifiques très solides sur toutes les drogues, des données précises sur leur usage au Canada, leurs effets, la répression qu'elle engendre, etc. Pour mettre les pendules à l'heure et les informations à jour. Dans ce domaine, l'information est fondamentale. Les médias auront un rôle de premier plan à jouer pour faire sauter les préjugés qui circulent et diffuser des points de vue nouveaux. La drogue est un problème qui relève de la santé publique, pas du ministère de la justice. Le comité sénatorial se préoccupera en priorité du sort des consommateurs, pas du crime organisé qui en profite en bout de la ligne.

À la toute fin, ce sont les municipalités qui auront à gérer le problème social amené par l'usage des drogues. Pour le sénateur Nolin, la mentalité des hommes publics et le degré de tolérance ne sont pas les mêmes partout. «En Hollande, on tolère la consommation de pot, qui est pourtant illégale, comme ici. À Vancouver, on accepte que les cafés *Compassion* aient pignon sur rue. À Montréal, on a fermé le seul qui existait parce que les pouvoirs publics et les policiers sont moins tolérants. Il est temps que les politiciens, les juges et les policiers prennent le pouls de la population concernant les drogues. Je le répète, sur les drogues, c'est l'état d'esprit qui importe, pas la substance. Il est temps qu'il change au Canada.»

LA FIBRE DE L'HISTOIRE



Comme tous ceux de ma génération, dans les années 60, en me levant le matin, je fumais mon gros joint avec mon café. On était smooth, on était des pacifiques... On n'a fait qu'une seule manifestation et elle est passée à l'Histoire, celle de mai 68. On ne pensait même pas à voler quoi que ce soit ou quoi que ce soit pour se procurer notre dope: tout le monde avait du pot ou du haschich. Si tout le monde fumait son joint le matin, peut-être qu'il n'y aurait plus de guerre inutile...

par Cylvie Gingras

LA FIBRE DE L'HISTOIRE

En Chine, dix mille ans avant Jésus-Christ, on travaille déjà le chanvre. Les Chinois récoltent d'abord les graines pour se nourrir. Ensuite, ils découvrent qu'en brisant la tige, on peut en retirer des fibres pour faire du papier, des filets de pêche ou du textile. Ainsi, les Chinois en sont venus à appeler leur terre «le pays du chanvre» et du mûrier parce que les feuilles de ces derniers servaient à l'élevage du ver à soie, producteurs du précieux textile que seuls les nantis pouvaient s'offrir, tandis que les autres portaient des vêtements de chanvre.

C'est au 18^e siècle avant notre ère qu'un empereur fonde la médecine chinoise et que le chanvre devient quasi indispensable pour guérir des blessures; en appliquant les feuilles sur une plaie, on en découvre les vertus thérapeutiques. Vertus que l'on semble péniblement redécouvrir de nos jours.

Communions

En Inde, on n'y imagine même un mariage ou un baptême sans pipes à eau: le cannabis, consacré à Kali, déesse de la destruction et de la réincarnation, joue le même rôle que le vin dans notre culture. Dans l'Antiquité, cet usage se propagera jusqu'en Orient puisqu'au III^e siècle, Gallien (empereur romain 253-268) recommande d'en fumer assurant ainsi gaieté et bonne humeur aux heureux usagers.

Après la chute de l'empire romain, le cannabis connaît une marginalisation passagère, du moins en ce qui concerne ses vertus psychotropes, diabolisées par le christianisme qui lui préfère le vin, mais ses fibres sont toujours hautement appréciées. Charlemagne en

encourage la culture au IX^e siècle. Les moines copistes écrivaient à la lumière de lampes à l'huile... de chanvre. C'est aussi sur du papier de chanvre que Gutenberg imprima son premier livre, la Bible dite à quarante-deux lignes. Au le XVI^e siècle, Rabelais rendra hommage au chanvre dans son œuvre Pantagruel.

Plus près de chez nous

À l'époque moderne, lorsque Colomb découvre le Nouveau Monde, il emporte du chanvre dans ses bagages. Parmi les cadeaux qu'il offre aux Indiens, on trouve des graines et des vêtements de chanvre. En 1620, les colons anglais du Mayflower apportent également des graines de chanvre. C'est ainsi que les ébauches de la constitution américaine et la déclaration d'indépendance de 1776 auront pour support du papier de chanvre. À la fin du XIX^e siècle, des émigrants indiens introduisent le chanvre au Mexique où il prend le nom de marijuana et devient le symbole de la révolte de Pancho Villa dans la chanson la Chucaracha.

Amsterdam, visionnaire

Dans les années 70, le cannabis est toléré et balisé à Amsterdam. Ben Drunkers, fonde la Sensi Seed Bank et devient ainsi le premier producteur légal de marijuana à devenir millionnaire. Dans les serres de cette compagnie naissent de nouvelles variétés aussi connues que la Morninlights, Skunk Nol et Big Bear.

En 1941, les États-Unis proscrirent le cannabis, suivis par la France en 1953. Au début des années 90, des pressions tout à fait officielles voient le jour un peu partout pour que soit légalisée la culture du chanvre à

des fins thérapeutiques. L'exemple le plus avancé est celui des Pays-Bas où les initiatives se multiplient pour que soit reconnu son usage thérapeutique, voire même son remboursement, sur ordonnance médicale.

Comment s'y retrouver?

En premier lieu, il faut se rappeler que le principe actif du chanvre est THC (Tétra-Hydro-Cannabis) et que son effet psychotrope sera nul ou efficace selon que sa teneur en THC sera faible ou élevée. Ainsi, le chanvre médical n'a pratiquement aucun pouvoir psychoactif tant que sa teneur en THC est infime: 0,03% contre 10 à 40% pour le haschich.

Les études et les témoignages sur les cures sont incalculables: asthme, glaucome, sclérose en plaques, paraplégie, insomnie, nausée causée par la chimio ou la radiothérapie, anorexie, règles douloureuses, douleurs chroniques chez les sidéens et les cancéreux.

Pour

Pour justifier leur désir de légalisation et de mise à profit médicale, les tenants du cannabis ont des arguments irréfutables, selon toutes les recherches et témoignages apportés. Par exemple, il n'existe aucune overdose létale de cannabis. De plus, sa toxicité est moindre que celle de certaines drogues autorisées (tabac et alcool); ou consommées de façon autre qu'à vocation médicamenteuse (calmants, anxiolitiques, somnifères) et domestique (solvants, colles, éther).

Contre

Les opposants au cannabis possèdent des arguments tranchants. Dans l'optique médicale, ces derniers insistent sur l'imprécision de la valeur curative: le taux adéquat de THC et des cannabidiols avec lesquels il interagit sur la pathologie ciblée est difficilement mesurable et varie d'un spécimen à un autre. Bref, sur la «plante brute», il y a beaucoup trop de paramètres incontrôlables, d'interactions et de variables impossibles à pondérer et à calculer. Pour toutes ces raisons, les recherches pharmaceutiques sur le cannabis ont été abandonnées et les États-Unis ont mis au point un dérivé synthétique: le Dronabinol, distribué en capsules sous le nom de Marinol par les laboratoires Roxane, sous forme de... suppositoires (hémisuccinate de THC).

Quant à la consommation du chanvre indien comme drogue, les mêmes instances médicales opposées à son usage libre en relèvent les effets abrutis



Photo: RAYMY PHOTO

sants, débilissants ou asservissants, l'escalade et la marginalisation qu'il induit. Et si les divergences entre les conclusions médicales sont presque aussi nombreuses que les études sur le sujet, il y a certains faits irréfutables quant aux effets de la consommation régulière de cannabis. Perturbation de l'humeur, de l'apathie à l'extrême irritabilité, de la somnolence à la panique, diminution de la mémoire à court terme, déficit du potentiel de défenses immunitaires. Enfin, le chanvre contenant 4 à 5 fois plus de goudron que le tabac, le chanvre augmente les risques cancérogènes. 

CENTRE DOLLARD-CORMIER

Centre de réadaptation en toxicomanie - Montréal

Un réseau de services intégrés
et continus en toxicomanie



950, rue de Louvain Est
Montréal (Qc) H2M 2E8

Tél.: (514) 385-0046
Télec.: (514) 385-5728

Courriel: cqdt@cdc.centresjeunesse.qc.ca

Vive le pot... libre?



par Gabriel Bissonnette

Cannabis, marijuana, herbe, colombien, hawaïen, mexicain étaient des termes des années 60-70, jusqu'au début.

À l'époque du *flower power* le taux de THC ne dépassait pas les six à huit pourcent. Par la suite, le *thai stick* (bâtonnet, petite branche sur lesquels était enroulée la marijuana). Il est même l'ancêtre de la nouvelle génération de cannabis et avait comme taux de THC dix pour cent au maximum.

Le journal *L'itinéraire* a fait un tour de rue pour tâter le pouls des gens dans la rue pour connaître leurs opinions sur la légalisation du cannabis au Québec.

Nous avons eu la surprise de constater que 75 % des répondants étaient en faveur de la légalisation de la marijuana. Chez les jeunes de 16 à 20 ans, 95% y sont favorables. Chez les 20-40 ans, 85%; et pour les 40 ans et plus, 60% sont en faveur de la légalisation du pot sur le territoire.

En interrogeant les passants sur la légalisation de la mari, *L'itinéraire* a tenu à les informer que le taux de

THC avait grimpé et même triplé et que le taux avait atteint les 12% à 18% de THC. Enfin, il s'agit du pot *made in Québec* à 100%.

Les pour

Pour François, 21 ans, cuisinier, légaliser cette plante serait un bon geste et jouerait un grand rôle dans la réduction des méfaits (oui, il y a actuellement beaucoup de crimes et de vols reliés à la consommation de la marijuana). Si on légalisait la consommation de la mari, il y aurait beaucoup moins de violence à Montréal. Mais pour son chum, c'est différent. Frédéric, originaire de Hawkesbury en Ontario, pense que nous ne sommes pas obligés de légaliser, c'est une plante qui pousse naturellement et qui suit les humains depuis tous les temps. Il croit que si on légalise, ça va ouvrir la porte aux autres drogues, comme les drogues dures, en plus des effets négatifs et médicaux.

Le Journal a aussi rencontré des groupes d'étudiantes et d'étudiants qui étaient d'accord pour la légalisation



La Chorale de l'Accueil Bonneau

Venez découvrir leur tout nouveau site web!

- les horaires de leurs prochains concerts
- leur tout dernier album "mise en demeure"
- leurs anciens albums (1997, 1998, 1999)
- leur film "les enfants de cœur"

<http://itineraire.educ.infinet.net/Bonneau/>

du chanvre au Québec. «Oui! Oui! je suis pour, surtout pour l'aspect médical, je pense que aux gens qui souffrent du sida, les cancéreux et les incurables.» Une étudiante se dit d'accord avec sa copine : «Oui, moi je dis oui! pour les mêmes raisons. J'ai vu plein de reportages sur le côté bien-faisant du cannabis comme redonner l'appétit aux malades, annuler les effets secondaires des médicaments antiviraux et soulager les douleurs des cancéreux».

C'est pas pire que l'alcool

Pour une autre étudiante ce n'est pas seulement le côté médical qui l'intéresse, mais aussi le plaisir, et elle pense même que la marijuana est moins dommageable que l'alcool pour la santé. Elle ne voit donc pas pourquoi le gouvernement ne légaliserait pas la mari. Pour Arianne, 18 ans, c'est pour les mêmes raisons médicales mais aussi pour ses propres besoins, à elle et aux jeunes. Par contre, elle se demande s'ils sont prêts à faire face à cette légalisation. « Nous, les jeunes, on est d'accord, mais les plus âgés sont-ils prêts, eux?».

Environ une vingtaine d'étudiants et d'étudiantes ont répondu de façon presque identique à la question en donnant en général les mêmes raisons.

Pas de danger à fumer du pot?

Pour les répondants qui sont sûrs que la marijuana doit être à tout prix légalisée, le journal leur a aussi demandé s'il n'y voyait pas un danger. Oh surprise! 95% des répondants ne croient pas qu'en fumant un joint, on se retrouve forcément une aiguille dans le bras.

Par contre, en interrogeant une douzaine de personnes plus âgées, nous avons été surpris de constater que huit d'entre elles étaient favorables à la légalisation du pot. «Moi, je suis en faveur de la légalisation pour qu'il y ait moins de *cochonneries*, de crimes et pour que nos jeunes soient moins en danger», affirme une dame d'une cinquantaine d'années.

Pour une autre du même âge: «Ça serait une bonne affaire! C'est pas plus grave que l'alcool et le gouvernement pourrait ouvrir des maisons de désintoxication plus convenables et plus efficaces que celles qui existent actuellement.» Un monsieur de 56 ans qui désirait conserver l'anonymat: «Moi je suis pour, ça enlèverait la criminalité et il y aurait beaucoup moins de *gangs*. Le gouvernement aurait le contrôle sur la drogue, surtout



Photo: Gabriel Bissonnette

sur la qualité et ferait des profits.» En général, la douzaine de répondants présentaient les mêmes arguments au sujet de la légalisation du cannabis.

Les contres

Pour les quatre répondants âgés qui se sont prononcés contre, leurs réponses étaient identiques. «C'est encourager le vice et le crime. Nous avons la preuve que l'alcool et la cigarette tuent et rendent les gens malades. Pourquoi rajouter un autre problème?»

Nous avons rencontré une étudiante de l'UQAM qui était contre. «Si ça devient légal, les gens vont se lancer là-dessus et il va être trop facile de s'en procurer. De plus les gens vont rester accrochés comme pour le tabac. D'après moi, ça risque d'être moins *fun* pour ceux qui en prennent parce que le plaisir de se procurer de la mari, c'est parce que c'est illégal».

Un autre étudiant de l'UQAM est d'accord avec elle mais pas pour les mêmes raisons: «Moi aussi je suis contre la légalisation de la mari, c'est encore le gouvernement qui va encaisser comme pour les casinos. Aussi j'aime mieux que ce soient les pauvres gens ou la mafia qui en gardent le contrôle.

L'ensemble des répondants (une quarantaine contre six) est favorable à la légalisation du cannabis. Les nostalgiques des années 60 doivent reviser leur vocabulaire. Le *Panama Red*, le colombien noir, l'*Acapulco Gold* sont impossibles à trouver. Les feuilles et même le haschisch sont en voie de disparition. Le marché local est dominé par la production... locale! Les produits en vogue se nomment M-37, Combo 16 et ML#5. L'escalade du taux de THC semble inquiétant. Un contrôle gouvernemental deviendra-t-il nécessaire afin de stabiliser le taux de THC et d'assurer la distribution... À vous d'en juger!

Le chanvre n'est plus ce qu'il était



Photo: Jean-Pierre Lacroix

Vêtements 100% chanvre

par Pierre Hamel

(novembre 1999, p. 33-35), qui rapporte les propos de Luc Fontaine de la Ferme Promarc de Saint-Marc-sur-Richelieu.

À foison

Utilisées durant des siècles dans la fabrication de produits les plus divers, la fibre et la graine de chanvre (*cannabis sativa*), n'entrent plus guère de nos jours que dans la confection de papiers fins et, plus récemment, dans la fabrication de produits textiles. Après un assez long déclin, nos sociétés pourraient bien renouer avec un savoir-faire jugé adaptable à l'air du temps présent. Arguant de certains avantages comparatifs, notamment par rapport aux produits dérivés du bois ou du pétrole, des voix s'élèvent en faveur d'une remise en valeur du potentiel inhérent à cette culture. Est-il souhaitable que le chanvre acquière droit de cité du point de vue de la diversification des cultures et de l'approvisionnement en produits de transformation? Quelles sont les conditions susceptibles d'amener les décideurs de tout acabit à apporter leur collaboration à l'émergence de créneaux industriels inédits?

«L'huile extraite de la graine de chanvre entre dans la composition de produits cosmétiques signés The Body Shop. Elle peut servir à l'alimentation humaine, et certains pays l'utilisent pour fabriquer de la bière», écrit Le Bulletin des agriculteurs

On commence à peine à découvrir que, par exemple, la fibre de chanvre peut constituer un substitut à la plupart des produits du coton et même entrer dans la composition de matériaux de construction, tandis que la graine peut révolutionner l'industrie pharmaceutique. *Hemp: Lifeline to the Future* de l'auteur états-unien Chris Conrad (Creative Xpressions, Los Angeles, 1993), fait état de la possibilité de 50 000 produits dérivés (Cf. Guide-ressources, 10, no 4, décembre 1994, p. 40-43. André Fauteux, *Le pot n'est plus ce qu'il était*, p.40-43).

Réputé plus écologique, le chanvre pousse rapidement et peut même se retrouver, en fonction de la photopériode, c'est-à-dire de la durée du jour d'après ses effets biologiques, en trois (3) variétés: hâtives, semi-hâtives et tardives. Sa culture se passe des pesticides, herbicides et engrais chimiques. Elle favorise la rotation des cultures tout en permettant de décompacter les sols. De plus, le papier dérivé du chanvre n'a pas à être blanchi au chlore, source de pollution s'il en est. Côté protection de l'environnement, on pourrait bien s'assurer ainsi de gains non négligeables.

Au Canada, depuis des décennies, on privilégie la culture du chanvre qui a principalement pour objet la recherche scientifique. Depuis mars 1998, Santé Canada autorise la culture commerciale de variétés

susceptibles de subir diverses transformations industrielles. En 1998, l'agence fédérale a autorisé 23 cultivateurs de chanvre, note aussi Le Bulletin des agriculteurs (ibid. novembre 99, p. 33-35). La demande de permis doit cependant faire état du but visé: recherche, activités commerciales, distribution. Les exploitants agricoles se retrouvent ipso facto à la tête de microcentres de recherche et de développement. Mais en haut lieu, peut-être craint-on un regain de popularité de l'herbe, advenant une intensification de la culture du chanvre.

Variable en fonction de l'origine des semences, le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC), l'élément hallucinogène du chanvre, fait l'objet d'une réglementation gouvernementale. Seule la culture des variétés à faible teneur en THC est permise. À titre de comparaison, celle-ci est de 0,3% au Canada et de 5% en France.

Mais la preuve reste encore à faire que le chanvre d'ici, compte tenu des conditions climatiques, possède bien les propriétés chimiques susceptibles d'entrer dans la composition de produits dérivés. En plus, il importe d'intéresser d'éventuels investisseurs à la mise sur pied des infrastructures à la base d'une industrie viable. À cet égard, le Québec et le Canada gagneraient peut-être à s'inspirer de l'expertise de nos cousins français.

En France, environ 6000 hectares de la superficie cultivable sont dédiés à la culture du chanvre. Ce qui représente une remontée par rapport à la situation des décennies précédentes alors qu'en 1960, ce pays n'en comptait guère plus de quelques centaines d'hectares. La production actuelle sert surtout à la confection de papier-monnaie et de papier à

cigarettes. Cela n'assure pas pour autant aux producteurs français l'atteinte du seuil de rentabilité. En vertu de la Politique agricole commune (PAC), ces derniers bénéficient d'importantes subventions de la part de l'Union européenne afin de les pousser à mettre en valeur des «terres en friche». Un élément fondamental du modèle français, c'est de trouver des débouchés (par exemple, dans les textiles). Les partisans québécois du chanvre et de ses produits dérivés devraient se pencher sur cette *culture d'avenir*. (Cf. Le chanvre au Québec: une culture d'avenir?, Quatre-temps, vol. 19, no 2, été 1995).

Commodités

Sous tous les cieux, le revenu qu'on peut tirer d'une exploitation s'avère primordial pour la suite des choses. Certes, les cordages des voilures jadis hissées au mât des bateaux filant à la découverte de nouvelles terres ne feront pas leur réapparition. Pas plus d'ailleurs que les draps chauds et l'huile à lampe de nos grands-mères, à moins que tout cela ne nous revienne sous un mode artisanal. Et encore! Néanmoins, d'un certain remue-ménin-



Photo: Jean-Pierre Lacroix

Produits de beauté à base de chanvre

ges pourrait peut-être surgir, en maints domaines, un accroissement des commodités de la vie. Trop heureux si une contribution, si modeste soit-elle peut être apportée à un débat de société qui reste encore à faire!

pierlafleurhamel@yahoo.com

Envoyez vos dons à l'ordre du Groupe communautaire **L'Itinéraire**

À l'adresse suivante:
1108, rue Ontario est
Montréal (Québec) H2L 1R1

☐ Je désire recevoir un reçu d'impôt
(Pour tout montant de 10\$ et plus)

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....code postale.....

Tél.: ()

Montant: \$

par Jean-Marie Tison

Cela se passait, il y a quatre ans déjà. Nous nous apprêtions à célébrer le deuxième anniversaire du journal. Toute l'équipe était très excitée, on se pinçait pour y croire. Comme aujourd'hui, chaque nouvelle publication mensuelle relevait du miracle!

Nous en étions à figurer les derniers détails de notre journée portes ouvertes à laquelle nous avions convié tout le gratin politique, susceptible de nous apporter une aide quelconque. Je me souviens surtout de notre optimisme. Nous sollicitons alors des artistes bien de chez nous qui accepteraient de devenir porte-parole pour le groupe. D'autres tentaient de convaincre certains journalistes connus de se commettre dans nos pages pour l'occasion.

Nous étions confiants et avions le vent dans les voiles. À notre instance, le conseil municipal n'avait-il pas modifié son règlement de façon à permettre à nos camelots d'arpenter les trottoirs du Centre-Sud en toute quiétude? N'avions-nous pas aussi convaincu le capitaine

de police Lalonde (de l'ancien poste 24) que nos camelots ne représentaient pas une menace pour la société?

Mais, par dessus tout, certains commerçants du quartier totalement imperméables et hermétiques à toute approche, revisait maintenant leurs positions et achetaient un peu d'espace publicitaire.

Les intellectuels et les artistes allaient certainement se bousculer à nos portes...Eh bien, non! On nous raccrochait poliment au nez. S'il existe un moyen de rapprocher deux personnes qui se parlent au téléphone, c'est uniquement en les attachant avec le fil qui les unit à un poteau de téléphone.

Tous ont résisté à la tentation de nous épauler. TOUS? Non, un petit groupe d'irréductibles n'a opposé la moindre résistance à nos demandes envahissantes.

Oui, Dédé, les Colocs. En véritable colocataires du quartier, d'une ville, d'un espace, d'un monde où tout reste à faire. Ils ont

spontanément uni leur voix à la nôtre.

Et quelle voix! Fidèle à lui-même, sa conscience aiguisée comme un poignard, sa voix s'élançait de ses poumons et ses cordes vocales et ont fait vibrer tout le monde ce jour-là! Lui qui avait le don de fondre tous les genres de musique pour leur donner un nouvel élan, en véritable gitan.

Son regard lucide l'amenait invariablement à faire les mêmes sombres constats. C'est que Dédé connaissait bien la chanson de la misère, sous ses nombreux visages. À cause de cela, il portait toujours un regard neuf sur les êtres et les choses parce qu'il savait bien que la vérité, ce n'est pas quelque chose qu'on peut tenir dans le creux de sa main.

Comme l'écrivait Baudelaire, Dédé était «celui dont les pensées, comme les alouettes le matin, prennent un libre essor, qui plane sur la vie et comprend sans effort le langage des fleurs et des choses muettes».

Salut, Dédé! Merci, les Colocs!

L'ITINÉRAIRE
40\$ pour 12 numéros
(taxes et port compris)

**RECEVEZ-NOUS
CHEZ VOUS!**



Pour chaque abonnement
supplémentaire à la même adresse, ajoutez 20\$.
Pour tout renseignement: (514) 597-0238

Nom

Prénom:

Adresse:

Tél.: ()

Nombre d'abonnements À compter du mois de

Nom du camelot qui vous a suggéré l'abonnement:

Envoyer un chèque ou mandat-poste
à l'ordre du groupe L'itinéraire
à l'adresse suivante:
1108, rue Ontario Est,
Montréal (Québec) H2L 1R1

CIRQUE DU SOLEIL



8400, 2^e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Z 4M6



Réal Ménard, Député
Hochelaga-Maisonneuve

4036, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H1W 1T2

Tél.: (514) 283-2655
Fax: (514) 283-6485

Témoignage

D'aventures en aventures

par Marcel Junior

Camelot Papineau/Mont-Royal



Finalement, ça fait 2 ans que je ne consomme plus de dope. Le cannabis veut dire beaucoup de choses. Par exemple, hasch, marijuana, chanvre indien, huile ou résine de hasch, résine de marijuana.

Moi, j'ai connu cela. J'ai commencé par la marijuana à l'âge de 11 ans. Je me tenais avec une petite *gang* et un jour, un des gars a sorti un joint de pot! C'était ma première expérience. Mais c'est à 15 ans que j'ai vraiment commencé à fumer de façon régulière. J'avais une chambre à Montréal et j'en vendais pour subvenir à mes besoins. J'ai consommé jusqu'à l'âge de 46 ans. J'ai fait des pieds et des mains pour m'en procurer au plus bas prix. J'ai fait des voyages juste pour cela. Je suis d'abord allé à Toronto, et je me suis dit, c'est encore trop cher, alors je me suis rendu en Belgique, mais il n'y avait rien là. J'ai donc décidé de me rendre en Hollande, plus précisément à Amsterdam. Là j'ai *pogné le jack pot*. C'était pas cher et c'était toléré. On y trouvait des endroits spécialement réservés aux drogues, tel le Paradiso, une ancienne église. Là, c'était plein de dope. Il y avait des endroits spécifiques pour fumer: un pour le hasch, un pour l'opium et un pour la mari. Je suis resté huit mois à Amsterdam. Après, je suis allé chercher du hasch au Maroc et j'y suis resté six mois. Bonne quantité et pas cher! Ensuite, je suis reparti six mois, mes valises dans une direction et moi dans l'autre à Amsterdam. J'y suis resté quelques semaines pour mes affaires et je suis retourné en Belgique avec trois autres partenaires ouvrir une discothèque. J'étais *discokey* et *petit boss*. À un moment, j'ai emmené une fille chez moi et j'ai fumé du pot devant elle. Le lendemain matin, les gendarmes cognaient à ma porte et venaient perquisitionner pour trouver ma cachette. Ils l'ont trouvée, alors j'ai été emprisonné pour 326 jours avec des anciens SS, des anciens de la légion étrangère, des mercenaires et beaucoup d'autres prisonniers dan-

gereux et violents. Des commandos sont sortis après 326 jours et j'ai été déporté à Montréal, mais je voulais encore plus de marijuana. J'ai donc décidé de partir pour le Mexique. J'étais à Acapulco durant un *party*, la *policia* et la mafia se sont mis ensemble pour cacher 40 kilos de marijuana dans la valise de Maria, la femme avec qui j'étais, alors nous sommes retourné à la *casa* garer l'auto. Deux heures après la *policia* a fait une descente et pour ne pas nous emprisonner, ils nous ont demandé à chacun \$5,000 dollars. Comme je n'avais pas cet somme, ils m'ont mis en prison. C'était une grande salle sans lit. On couchait sur le plancher de ciment et on se couvrait de vieux sacs de ciment. J'ai été déporté 17 jours plus tard. Très chanceux de m'en tirer. On m'a interdit l'entrée au Mexique pour quatre ans.

Je suis revenu à Montréal. Quelques semaines plus tard, je suis parti pour Bogota pour me *pogner des connections*. Je suis parti à Santa Maria et là je ne payais pas cher, 5 dollars la livre de pot! Alors, j'ai commencé à en vendre aux Américains. Je suis resté là-bas trois mois, la *policia* venait nous voir trois à quatre fois par semaine, nous posait un tas de questions, on s'est fait prendre une fois, ça nous a coûté une centaine de dollars pour qu'ils ne nous arrêtent pas. À Montréal, je me suis fait prendre deux ou trois fois, j'ai passé un peu de temps en prison, pas beaucoup, car à Montréal, je ne me suis jamais fait prendre avec de grosses quantités.

Et comme je vous le disais, chers lecteurs, depuis deux ans que je vends le Journal *L'itinéraire*, je ne consomme plus de drogue. J'ai fait 14 thérapies et la 15^e a marché. À Dollard-Cormier, 16 mois de thérapie externe.

Merci à mes clients de m'encourager et merci au Journal *L'itinéraire* de m'avoir donné ma chance.

Plein d'amour,

L'affaire Lizotte

Des accusations sont portées

Par Pierre Demers



Giovanni Stante policier du SPCUM.



Steve Deschâtelets du Shed Café.

Photos: Jacques Nadau

Dans l'affaire Lizotte, la justice suit toujours son cours, à son propre rythme.

Après la pré-enquête à huis-clos du juge François Doyon, des accusations ont été portées le 26 avril contre le policier Giovanni Stanté du SPCUM et le videur du Shed Café, Steve Deschâtelets. Les accusations sont les suivantes: voies de fait, voies de fait ayant causé des lésions, voies de fait graves et homicide involontaire sur la personne de Jean-Pierre Lizotte.

L'autre policier impliqué dans l'arrestation n'a pas été accusé. Il n'aurait pas participé aux voies de fait selon le juge François Doyon, se contentant d'observer «de loin» la scène. Comment vérifier? Gros point d'interrogation et beaucoup de brume.

La comparution brève du 12 mai

Les deux accusés, le policier Giovanni Stanté et le videur du Shed Café, Steve Deschâtelets étaient attendus le 12 mai au palais de Justice de Montréal.

Le policier s'est présenté entouré de quelques confrères de la Fraternité et de son avocat Philip Schneider. Pour sa part, le videur du Shed Café s'est présenté accompagné de son avocat, Gérald Soulière.

Après l'arrivée du juge, les gens se sont levés, les avocats de la Défense ont murmuré très rapidement qu'ils plaideraient tous deux non-coupables et qu'ils opéreraient pour un procès devant juge et jury. La date du 20 juin a été retenue pour la prochaine comparution après l'étude de la preuve de la pré-enquête du juge François Doyon remise à la défense.

Et la suite?

Le procès ne commencera pas avant février 2001. C'est ce que nous ont confirmé les deux avocats des accusés, Philip Schneider, un habitué des causes impliquant des policiers, et Gérald Soulière qui a déjà lui aussi défendu des policiers de même que maître Josée Grandchamp de la Couronne.

Cette dernière a été plus loquace. «Je viens de sortir d'un procès impliquant les policiers à Grandby, c'est toujours très long. L'enquête préliminaire devrait se tenir pendant deux ou trois semaines à l'automne, si tout va bien. Si la preuve se confirme, les deux accusés seront alors cités à leur procès après les fêtes, si tout se déroule normalement. Il y a beaucoup d'impondérables dans ce genre de cause comme d'ailleurs dans tous les procès. C'est réaliste de dire que le procès ne se tiendra pas avant février 2001.»

L'avocat de Steve Deschâtelets, maître Gérald Soulière, nous a également confirmé la lourdeur du

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoires. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. S.L. ✕

processus. «J'arrive dans cette affaire. Mon client a fait appel à mes services après l'enquête du juge Doyon qui a conduit à des accusations. Je dois me familiariser avec le dossier. La preuve est lourde. Il y a beaucoup de témoins. Il faut prendre connaissance de tout cela. Je veux aussi travailler en collaboration avec maître Schneider. Pour ce qui est de la sur-médiatisation de l'affaire, cela ne me dérange pas outre mesure. J'ai une preuve à faire et un client à défendre.»

Pour sa part, maître Schneider qui défend le policier Giovanni Stante, a affirmé lors des points de presse improvisés à la sortie de la comparution du 12 mai que «son client est innocent dans cette affaire et qu'il se sent déjà jugé par les médias.»

Enfin, au sujet du second policier impliqué dans l'arrestation de Jean-Pierre Lizotte qui n'a pas été accusé, nous avons voulu savoir de maître Josée Grandchamp de la Couronne ce qu'il en adviendrait. «Nous avons recueilli suffisamment de preuves pour faire porter des accusations contre un policier et le portier. Pour l'autre, la preuve n'était pas disponible. Vous verrez lors du procès à partir des preuves les raisons pour lesquelles le second policier n'a pas pu être accusé.»

La suite aura lieu le 20 juin pour coordonner l'agenda des deux parties en cause. La justice suit son cours, à son rythme. Il faudra être patient avant que le procès ne soit complété. On le sera, en mémoire de Jean-Pierre Lizotte. 



**Et si on
se lançait
des
fleurs!**

**Bonne
fête
nationale**



ASSEMBLÉE NATIONALE

André Boulerice

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques
Leader adjoint du Gouvernement

1951, boul. de Maisonneuve Est

Bureau 001

Montréal, Qc, H2K 2C9

Tél.: (514) 525-2501

Téléc.: (514) 525-5637

Courriel: abcomte@vidéotron.ca

Contribuez

À la poursuite de cette oeuvre
auprès des plus démunis

2,25\$

BON DE COMMANDE POUR CARTE REPAS

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél.:

Je désire recevoir
nombre de cartes: _____ X 2,25\$ chacune

Total: _____ \$

Signature: _____

Veuillez joindre votre chèque à l'ordre du

Groupe communautaire L'Itinéraire, et postez à l'adresse suivante:

1108, rue Ontario est, Mtl (Qué.) H2L 1R1

Aussi en vente au **Café sur la rue**, 1104, rue Ontario Est,

Tél.: 597-0238, poste 32



**Vous voulez aider les gens de la rue
AUTREMENT QU'EN LEUR DONNANT
DIRECTEMENT DE L'ARGENT?**

Offrez leur une
carte-repas au
Café sur la rue.

Ils pourront bénéficier
d'un bon repas et seront
reçus dans une
ambiance cordiale par
les membres de
L'Itinéraire. Vous leur
donnerez peut-être la
chance de se faire de
nouveaux amis et de
recevoir une aide de la
part de gens qui ont
vécu la même
situation qu'eux.





Le voyage par Internet

Selon Mathieu Frenette, l'histoire de la diffusion du cannabis sativa, aussi appelé chanvre indien, se confond avec celle des migrations humaines, au point qu'on l'a surnommé «suiveur d'hommes». Sur son site, Mathieu raconte l'histoire du chanvre à travers les âges et les millénaires. Les plants de marijuana contiennent plus de 460 composés, dont plus de 60 comportent la chaîne de 21 carbones typiques des cannabinoïdes (CBD), les composantes responsables des effets médicaux et intoxicants. Cependant, un seul de ces composés est psychotrope et présent en assez grandes quantités (1-15% par poids), le D9 tetrahydro- cannabinol (D9-THC) ou, plus simplement le THC, et ce, seulement dans certaines variétés de cannabis, telle que le cannabis sativa indica. Gros charabia médical qui veut dire que, des 460 composés, un seul présentera assez de THC pour être intoxicant et une sorte la comprend. Beaucoup d'entreprises utilisent le chanvre pour fabriquer vêtements et accessoires. D'ailleurs, plein de sites vendent des accessoires en ligne: pipes, fertilisants, produits décorés de feuilles ou de fleurs et cocottes. Car la feuille en est le symbole universel, tandis que la pièce à récolter est le bourgeon. Il existe même des banques de graines, en ligne. Des trucs et des recettes pour la culture et l'amélioration des pousses. Les animations "GIF" sont très cocasses. Le site du *Clan THC*, comprend un énorme joint qui fume, avec la mention: «Fumez ceci avant d'aller plus loin». Cela vous met l'eau à la bouche? Allez les voir, c'est gigantesque l'information qu'on peut trouver sur le cannabis. Il y a même des bio-chimistes qui ont fait d'intenses recherches et expliquent leurs résultats sur de très belles pages web, d'ailleurs, ceux qui naviguent depuis un certain temps seront d'accord pour dire que le web s'améliore ou grossit de jour en jour. Par exemple, le site Amsterdam vous invite à un petit voyage dans l'euphorie. Ce site vous propose de venir en griller

un autre à Amsterdam. Une virtuelle petite agence de voyages qui vous décrit un vrai petit tour d'Amsterdam. Pour les moins informés, Amsterdam, aux Pays-Bas, est la capitale mondiale des drogues et pas uniquement du pot, mais de la plupart des intoxicants et aphrodisiaques. Pourquoi, certains penseront! Parce que cette ville a déjudiciarisé le cannabis et autres dérivés, plus l'héroïne, depuis très très longtemps. Ils vous proposent des tas d'adresses utiles, comme, où dormir, manger et les coffee shops qui vous invitent à essayer toutes sortes de drogues bien identifiées de la sorte (dans le monde du pot, chaque région vient avec plusieurs modèles avec des noms originaux, simples et invitants). Je voudrais terminer en vous laissant quelques mots sur la marche de samedi le 6 mai pour la déjudiciarisation du pot. Il y avait une très grande foule et le plus important c'est que le tout s'est déroulé sans accrochage avec la police. Il semblerait que le respect aurait été de mise. Alors, bravo aux gens qui ont bravé le temps et la loi (de façon paisible, bien entendu)! Petit fait historique, le premier drapeau américain était fait de chanvre. En bon entendeur, je vous salue et vous invite à m'écrire pour tous commentaires ou questions. Je vous laisse avec des adresses sélectionnées...

Woodstock: <http://www.cannabis-shop.com/>

QuebecLove: <http://www.splif.com/quebeclove.html>

Bloc pot: (? du mois) <http://www.blocpot.qc.ca/>

#Joint: <http://members.tripod.com/~hempgrower>

Clan THC: <http://www.multimedia.com/stoneplace>

Il pourrait nous sauver: <http://chanvreetcannabis.8m.com/>

Legaliseitnow: <http://legaliseitnow.wd1.net/Culture>

<http://members.xoom.com/heavenweed/Bienvenueau>

paradis: <http://www.multimedia.com/jackiejacket/index.html>

Roger, dit Le Rebellé

**L'Internet haute vitesse
par câble* de Vidéotron**

**Plus vite,
plus l'fun !**

- NAVIGATION ULTRA-RAPIDE
- ACCÈS GARANTI EN TOUT TEMPS
- TEMPS D'UTILISATION ILLIMITÉ†
- LIBÈRE VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE

**(514) 281-6661 ou
1 888 281-6661**

<http://internet.videotron.ca>



Vidéotron

L'incomparable puissance du câble,
à votre service.



* Disponible là où la
technologie le permet.

† Vidéotron se réserve le droit de
facturer toute utilisation
supérieure à 6 Go par mois
selon un maximum de 1 Go en amont.



Merci, Claire

L'itinéraire tient à remercier toute l'équipe de l'émission Claire Lamarche pour avoir accueilli des représentants de L'itinéraire lors de la dernière émission de la saison, le 5 mai dernier. Pour la troisième année consécutive, les profits de la vente de garage annuelle de l'émission ont été versés à L'itinéraire. L'événement a permis de recueillir près de 3 280\$. Marc-André Coallier et Marie-Lise Pilote se sont joint à l'équipe du journal à l'occasion de la vente de garage. Merci encore. Toute l'équipe de *L'itinéraire*.



Vous avez des travaux à faire ?

**Vous avez besoin de quelqu'un pour vous
aider à poser le bon diagnostic ?**

Pensez à Inter-Loge Centre-Sud qui cumule 20 ans d'expérience en rénovation d'immeubles ou entretien préventif. Notre expérience vous permettra de trouver des solutions qui tiennent compte de vos ressources humaines et financières. Nous offrons un service de gestion de travaux.

INTER-LOGE, 20 ans déjà,
un parcours efficace pour toute la communauté.

tél.: (514) 522-2107 fax: (514) 522-7070
1503 rue Lafontaine, Montréal, Qc H2L 1T7

Inter-Loge est un organisme sans but lucratif
de développement en habitation communautaire.

Mots des camelots



Gilbert Pouliot
Camelot
St-Denis/Marie-Anne

Le pot et ses effets

La marijuana vient d'une plante nommée chanvre indien et elle est reconnue pour ses effets hallucinogènes. Lorsqu'elle était cultivée de façon entièrement naturelle, elle avait une concentration de THC beaucoup moins forte que le cannabis de l'Orient. Aujourd'hui, grâce au procédé hydroponique, la concentration de THC est plus forte.

Physiologiquement, la mari, au bout de quelques minutes, produit un bourdonnement, un étourdissement possible et un sentiment de légèreté suivi d'un assèchement de la bouche et de la gorge... Mauvaise coordination des mouvements, sensation de chaleurs, vision embrouillée, palpitations rapides du cœur et pression aux oreilles font également partie des effets reconnus.

Au plan psychologique, on remarque souvent de la peur, de l'anxiété, de la désorientation de la pensée, parfois un dérangement de la mémoire et une interruption du fil de la pensée. On constate aussi de l'agitation, de l'euphorie, de la distortion du temps et de l'espace ainsi qu'un intérêt soudain à l'introspection et la recherche du sens mystique de la vie.

Physiquement, on croit que le pot ne cause pas de dépendance et les personnes qui cessent d'en consommer n'auraient ni obsession ni période de sevrage. Cependant, il y a des gens qui recherchent une fuite mentale que leur

procure la mari et la préfère à leur état de conscience normale et deviennent psychiquement dépendants. D'autres la consomment pour relaxer, et pour perdre leurs inhibitions. Certains consomment le pot parce qu'il amplifie leurs sens. L'état d'esprit sous l'effet du cannabis leur procure un bien-être supérieur à leur réalité dans le monde. La plupart des étudiants qui terminent leurs études perdent leur intérêt pour la drogue et cessent d'en fumer.

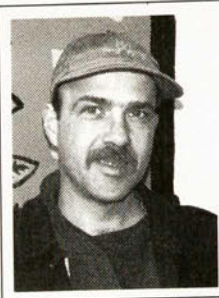
Finalement, à part ceux qui s'adonnent aux drogues plus fortes, le pire qui peut arriver aux consommateurs est la perte d'ambition, perte du sens des responsabilités et une façon de vivre amorphe qui peut leur faire perdre une partie importante de leur vie.



Max Valcourt
Camelot
Métro Jarry

Consommateurs d'aujourd'hui

Il y a beaucoup de jeunes et d'adultes qui consomment du pot ou du hash tous les jours pour s'évader. Quand tu souffres d'une maladie comme le sida, tu peux fumer pour enlever la douleur. Il y en a aussi qui consomment par habitude. Je connais quelqu'un qui fume à tous les jours et ça le détend. Il n'est pas dépendant pour autant. Fumer tous les jours diminue la nervosité et le stress. Par contre, il y en a qui développent une dépendance et qui ont besoin d'une thérapie dans un centre de désintoxication pour se débarrasser d'une habitude devenue malsaine. Cela dépend de chacun.



Robert Dion
Camelot,
rue St-Denis

Ticket gratuit pour le zoo

Je voudrais seulement raconter une aventure qui m'est arrivée à la fin d'avril dans le Vieux Montréal.

Assis sur les marches à l'arrière du Vieux Palais de justice, je rédigeais un article pour le journal. La police passe, m'aperçoit et immobilise son véhicule. Les deux agents sortent, viennent vers moi, me demandent mes papiers. Je dois avoir l'air louche. Je présente ma carte d'assurance-maladie. Pendant que l'un me surveille, l'autre pitonne sur son ordinateur et s'aperçoit que j'ai un mandat d'arrestation émis contre moi à cause d'une contravention non payée pour avoir fumé une cigarette dans le métro. Fini le bon citoyen!

On me passe les menottes, comme si j'avais fait un hold up, on m'embarque et on me conduit au poste. Une fois arrivés, ils me demandent si je peux payer les 287\$ d'amende. Évidemment non! Allez hop! en cellule! Il y en a déjà deux autres qui sont là pour des raisons semblables.

Vers 1h30, nous sommes transférés à la prison de Bordeaux. Identification, photo, fouille à nu, tout le tralala. À 3 heures, on m'installe dans une cellule de l'aile G4. Je suis avec un autre détenu, incarcéré pour la même raison. En fait, c'est vrai pour la plupart des détenus de l'aile. Dans mon cas, au lieu de l'amende de 287\$, c'est 10 jours de prison. J'ai fait

Mots des camelots

une journée et demie, le 1/6 de la sentence.

L'aile se divise en huit groupes, de G1 à G8. Il y a environ 20 personnes par groupe. Bordeaux, c'est vieux, mais pas cette aile-là. On dirait qu'elle a été construite pour nous autres les «tickets». Une journée normale se résume à ceci; Ouverture des cellules de 6h30 à 8h, pour le déjeuner. Retour aux cellules jusqu'à 9 heures, pour faire le ménage de la cellule. On tourne en rond dans l'aile jusqu'à l'heure du dîner à la cafétéria. La bouffe est dégueulasse mais y faut bien manger! De retour aux cellules à 13 heures pour les présences. De 13h30 à 15h30, la grande promenade dans la cour. De retour aux cellules pour les présences. Niaisage dans l'aile jusqu'à 16h45 pour un souper copieux, toujours dégueulasse, mais y faut bien manger! De retour aux cellules à 18h00 pour les présences. On tourne en rond (encore!) jusqu'à 22 heures jusqu'au dodo. Une autre merveilleuse nuit sur le bras des citoyens. Le lendemain, même routine. Je comprends pourquoi les gars continuent à se geler. J'en ai même vu un qui a réussi à rentrer son *smack* (héroïne) en dedans. Lui au moins, y a pas vu le temps passer.

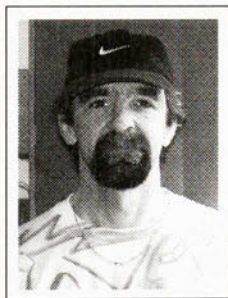
Franchement, je ne suis pas sorti de là plus instruit que je ne l'étais. Je ne suis pas non plus, plus motivé qu'avant à payer mes *tickets*. Ce n'est pas un manque de volonté de ma part, mais un manque d'argent. Mais le plus ridicule dans toute cette histoire, c'est combien tout ça a coûté aux contribuables pour nous incarcérer, moi et les autres. Ça rentre pis ça sort à tous les jours dans cet endroit.

Pendant qu'on coupe dans les

chèques des maudits B.S. pis des chômeurs, on envoie ces parasites en prison parce qu'ils ne payent pas leurs amendes. Pendant qu'on coupe dans les hôpitaux, l'éducation et d'autres secteurs, on se permet d'avoir les moyens d'envoyer des gens en dedans pour un petit pipi, un petit caca ou pour un joint de «pot». Bordeaux est plein de ce genre de cas.

Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux se sont dotés, aux noms des bonnes mœurs et du bon maintien de l'ordre, d'un paquet de lois visant à contrôler les individus. Police du tabac, police des sacs verts, police par ci, police par là. Comme le dit si bien un slogan punk : POLICE PARTOUT, JUSTICE NULLE PART.

EN ESPÉRANT QUE QUELQU'UN QUELQUE PART ALLUME.....!



Mario Lanthier
Camelot
Métro Berri-UQAM

Consommation = Destruction

Ayant cessé de prendre de l'alcool, j'ai pris l'habitude de fumer un petit joint. Cela me permettait de relaxer mais, avec le temps, j'ai augmenté la dose. Et puis un jour, je me suis dit: «pourquoi pas un petit verre avec ça?» Plus on consomme, plus on devient irresponsable. Pour moi, toutes les formes de consommation sont des fuites envers mes responsabilités. Le cannabis, tout comme l'alcool, il y en a de toutes les sortes. Plus c'est cher, plus c'est fort et plus ça ramolli le cer-

veau...et pas à peu près! Quand on prend son premier joint, c'est l'euphorie, ensuite c'est le désastre et le désespoir. Pourquoi pas les drogues fortes, tant qu'à y être! Les effets de la drogue font ralentir la pensée, le travail et nous font fuir nos obligations. Suite à mon expérience personnelle, je me suis posé cette question: «pourquoi légaliser le cannabis?» Si on le fait, il faudrait que ce soit réservé à des fins thérapeutiques, pour les personnes souffrantes. Ça serait quant même mieux que la morphine, non?

On ne peut pas changer la direction du vent,
mais on peut toujours ajuster ses voiles.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui résouds tous les problèmes, toi qui éclaires tous les chemins pour m'aider à atteindre mon but, toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal que l'on fait, toi qui te trouves à mes côtés dans toutes les circonstances de la vie. Je veux, par cette courte prière, te remercier pour tout et te confirmer une fois de plus que je ne voudrais pas être séparé de toi, même en dépit de toutes tentations matérielles illusoires. Je veux être avec toi dans la gloire éternelle. Merci pour ta miséricorde envers moi et les miens.

Vous devez réciter cette prière pendant trois jours consécutifs. Ensuite, la faveur demandée vous sera accordée, même si elle vous paraît difficile à obtenir.

Vous devez alors publier cette prière, y compris les instructions, immédiatement après que votre souhait a été exaucé, mais sans mentionner la nature de votre vœu. Seulement vos initiales devront apparaître à la fin de cette prière. R.R. ✚

Service d'écoute pour personnes en détresse



Une écoute respectueuse,
anonyme et confidentielle

24 heures/jour
7 jours/semaine
Bilingue

Dopamine (Concertation Toxicomanie Hochelaga-Maisonneuve)



par Rebecca Stacey

Équipe de Dopamine (Concertation Toxicomanie Hochelaga-Maisonneuve) avec notre collaboratrice Rebecca

Photo: Émilie Gilbert

Par un bel après-midi ensoleillé à 24°, je me suis retrouvée autour d'une table avec l'équipe de Dopamine (Concertation Toxicomanie Hochelaga-Maisonneuve). L'équipe de huit personnes, dirigée par madame Diane Beauregard, reconnaît la réalité de toutes les drogues disponibles sur le marché et souhaite favoriser des interventions visant la prévention des conséquences négatives reliées aux différents facteurs favorisant leur émergence. La mission de la Concertation consiste à améliorer la vie des personnes fréquentant nos services, à favoriser la prise en charge et l'autonomie des personnes qui nous consultent, la tolérance, la diminution des préjugés à leurs égards, l'entraide et la solidarité. On tente d'offrir un soutien selon les besoins des gens et de réduire les effets nuisibles. On essaie d'inculquer le concept d'empowerment, de faire la promotion de la santé physique, mentale, sociale et économique.

En ce qui a trait au cannabis spécifiquement, Madame Beauregard affirme: «Notre clientèle cible ce sont les usagers de drogues par injection. Évidemment, si une personne souhaite arrêter la consommation du pot nous l'aiderons». Madame Desjardins, pour sa part ajoute: «Fumer un joint n'a rien de grave en soi. Je dirais même que ça peut-être une certaine alternative pour une personne qui a cessé de s'injecter des stupéfiants. Il est courant de voir une personne en sevrage, fumer un joint

pour relaxer et diminuer les effets de manque. D'ailleurs le cannabis est reconnu comme soulageant les grandes souffrances.

Dopamine (Concertation Toxicomanie Hochelaga-Maisonneuve) offre différents services: présence de travailleurs(euses) de rue dans le milieu de vie des habitants du quartier, accessibilité à du matériel de prévention/promotion comme le Pré-Fix, un programme d'échange de seringues, présentation et animation de différents ateliers aux organismes qui en font la demande (plaisir, MTS, VIH/Sida, *condoms du fun*, dépendances, etc), accueil, écoute, accompagnement et références, groupe de soutien pour travestis et transsexuels, présentation d'une vidéocassette visant la réduction des méfaits suivie d'une discussion reflétant les préoccupations des personnes qui s'injectent des drogues, etc. Notre engagement social s'actualise par notre participation à différents comités visant l'implication d'un partenariat intersectoriel des organismes préoccupés par les conditions de vie des résidents de notre communauté.

Dopamine (Concertation Toxicomanie Hochelaga-Maisonneuve). 4560 rue Adam, à Montréal. Accueil du lundi au mercredi, de 13h à 16h. Le Site Pré-Fix est situé au 1615, (face au C.L.S.C.) rue La Salle, à Montréal et est ouvert du mercredi au dimanche, de 20h à une heure. Tél.: (514) 251-8872.

Cette page est commanditée par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, soucieux de contribuer à la vie communautaire de Montréal.

Info RAPSIM

Déclaration commune Accordons un répit aux exclu(e)s!

Les personnes marginalisées sont confrontées à des réactions d'intolérance de la part des membres de la communauté. Ceci rend la cohabitation fragile entre la population marginale et résidentielle. Une partie de ces résident(e)s et commerçant(e)s s'organise en fonction de ses intérêts économiques, et ce au détriment des personnes plus démunies.

Les réalités inhérentes à l'exclusion se retrouvent dans toutes les communautés, villes et quartiers. Elles touchent profondément les gens de toutes les classes qui les fréquentent et y habitent. Les organismes communautaires répondent aux besoins présents et souvent urgents des personnes marginalisées.

Ces propriétaires, commerçant(e)s et résident(e)s remettent en question la crédibilité et la fonction des ressources communautaires.

Un nombre important d'organismes travaille au quotidien avec des personnes, citoyens et citoyennes, aux prises avec de multiples difficultés : toxicomanie, problème de santé mentale et physique, absence de logement stable, revenu insuffisant.

À tous ceux et celles qui s'attaquent à la légitimité des ressources communautaires, nous leur posons cette question :

Que serait la vie dans nos quartiers sans l'action communautaire?

Des gens vulnérables se retrouveraient sans support et seraient exposés à des interventions répressives ou inadéquates. Il est injuste de définir les personnes marginalisées exclusivement

sous l'angle de leur présence dans l'espace public. Les personnes itinérantes, les jeunes de la rue, les travailleurs-ses du sexe ont le droit de cité.

Il est possible de leur accorder l'espace pour se définir et se valoriser.

Il est possible de construire un espace de solidarité, un projet social basé sur des droits et de réunir l'ensemble des préoccupations des citoyens et des citoyennes responsables.

Il est possible de bâtir une cité sans sombrer dans l'opposition fausse et dangereuse entre citoyen(ne)s et « non-citoyen(ne)s ».

Conjuguons nos efforts afin d'accorder un répit aux marginaux!

Travaillons à des solutions à court et long terme pour soutenir les personnes marginalisées dans leurs besoins matériels et sociaux!

Comment y arriver?

Développer l'accessibilité aux services de santé et services sociaux

Développer l'accès à des logements sociaux à des coûts abordables.

Offrir un revenu décent à l'ensemble des personnes vivant dans la pauvreté et l'extrême pauvreté.

**Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes
de Montréal (RAPSIM)**

**Groupe communautaire L'Itinéraire
Alerte Centre-Sud**

**Si vous voulez signer la déclaration, veuillez faire
parvenir votre demande au RAPSIM
(téléphone 879-1949 ou par fax au 879-1948)**

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal. Tél.: (514) 879-1949



TEXTE DE LÉO-PAUL LAUZON, PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT
DES SCIENCES COMPTABLES ET TITULAIRE DE LA CHAIRE
D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'UQAM

MENSONGES D'UN PÈRE À SA FILLE¹

JUIN 2000

Le temps, ma petite Martine, où tu m'arrivais à la taille, ça me semble encore hier seulement. Mais déjà tu m'arrives au coeur, et pour toi commence la bataille. Le temps mon Bébélou que je te fasse un peu l'école me semble venu aujourd'hui. Redonne-moi de cet alcool que je te parle de la vie. Tu verras, on vit bien sur la terre néolibérale.

Quoi qu'en disent l'ONU, l'OCDE et Statistique Canada, il n'y a pas de vrais pauvres au pays, et si peu dans le monde. Il est vrai que 53% des gens gagnent moins de 20000\$ par année au Québec, mais ils ne sont pas dans la misère pour autant. L'organisme patronal du Fraser Institute définit une personne pauvre comme celle qui gagne 7500\$ par an si elle vit seule et à 17000\$ pour une famille de quatre. Tous les prophètes de malheur qui dénoncent un phénomène qui n'existe pas peuvent aller se rhabiller! Quant au Conseil national du bien-être, il avance que nous avons le deuxième taux de pauvreté infantile en Occident. Nous sommes encore les *second best* derrière les États-Unis: avec leurs inégalités sociales, leur taux de criminalité et le nombre de personnes sans couverture médicale, n'oublie pas Bébélou que les USA sont le modèle à suivre pour nos élus. Ça doit pas être si pire que ça, non?

Quoi qu'en disent les idéologues gauchistes, les entrepreneurs ne nous exploitent pas, même si le rendement après impôt sur l'avoir des actionnaires dans des secteurs comme les banques, les pharmaceutiques et les pétrolières oscille entre 25% et 40% depuis plusieurs années. Bébélou, les hausses récentes du prix de l'essence, les prix astronomiques des médicaments qui feront doubler la prime annuelle de l'assurance-médicament, le licenciement de milliers d'employés et la fermeture de nombreuses succursales bancaires en période de profits records, la hausse du double du tarif du télé-

phone résidentiel depuis dix ans et la vente des téléphonistes de Bell accompagnée d'une légère baisse de salaire de dix dollars l'heure (même si BCE a engrangé un profit net de près de 2 milliards \$ en 1999) et la fermeture par Abitibi-Consol de son usine de papier en Gaspésie afin de réduire l'offre et de raffermir les prix comme ils le disent eux-mêmes, tout ça représente dans les faits réels la manifestation de phénomènes naturels. Bernard Landry et Jean Chrétien appellent ça les lois naturelles du marché. Ce sont des phénomènes aussi naturels que la crise du verglas et le déluge du Saguenay qui ont frappé le Québec au cours des dernières années. Ne va pas croire que ces événements constituent des gestes planifiés par les gens d'affaires! Il est vrai que ces petits soubresauts de rien du tout peuvent contrarier certains à très court terme, mais, le marché retrouvant son équilibre, ils seront bénéfiques pour tous par après. Faut laisser la nature économique suivre son cours sans la polluer d'interventions étatiques. Surtout pas ça!

Redonne-moi de l'eau de vie, un peu plus, voilà merci. Un travailleur qui perd son emploi, ce n'est jamais comme un navire qu'on abandonne quand il coule. La solidarité néolibérale fondée sur le capitalisme de compassion, comme le disent les républicains américains, et sur le libéralisme social, selon Jean Charest, est là pour le supporter. Il est absurde de dire qu'il perd sa dignité et ses revenus face à cette petite contingence de la vie. Il peut se tourner vers le travail atypique, composé de précaires, de temps partiel, de surnuméraires et de temporaires, qui a permis enfin au travailleur de recouvrer le chemin de la liberté face à des syndicats tyranniques qui heureusement vont en diminuant. L'ouvrier est maintenant libre de travailler à ses propres conditions dans un marché du travail bien équilibré entre l'offre et la demande. Du travail, il y en a pour les

dégourdis et les gens responsables, la ministre du travail et le conseil du patronat nous l'ont dit récemment. Mais que veux-tu, Bébélou, des paresseux qui préfèrent être sur le bien-être social et prendre leur bière en mangeant leurs chips, comme l'a dit Jean Chrétien, il y en aura toujours. Ce qu'il peut être drôle ce vieux shnouk de Michel Chartrand et son utopie de revenu de citoyenneté.

Et quoi qu'en disent certains médecins et certains dirigeants de centres hospitaliers, il est tout à fait incorrect de faire peur au monde en affirmant qu'il y a des malades qui meurent faute de soins appropriés et qu'il y en a des milliers qui attendent dans des corridors d'hôpitaux. La réalité est toute autre. Tu as vu Martine comment Lucien Bouchard leur a fermé le caquet. Tiens-toé! L'important, comme il le dit, c'est d'assainir les finances publiques.

Et pis quoi qu'en dise Richard Desjardins, l'abandon de la forêt aux compagnies s'inscrit naturellement dans la philosophie du développement durable. Un poète recyclé dans le domaine forestier, ça fait pas très sérieux, n'est-ce-pas? Le ministre Maurice Brossard l'a dit. Tandis qu'un homme d'affaires, millionnaire, recyclé en politicien et nommé ipso facto ministre de l'éducation, c'est ce que ça nous prend pour enfin rationaliser ce foutu bordel d'écoles publiques. Faudrait aussi privatiser l'eau, Hydro et la SAQ. Les économistes nous le di-

sent, nous n'avons pas affaire collectivement dans le commerce. Le commerce aux commerçants, il me semble que c'est pas difficile à comprendre!

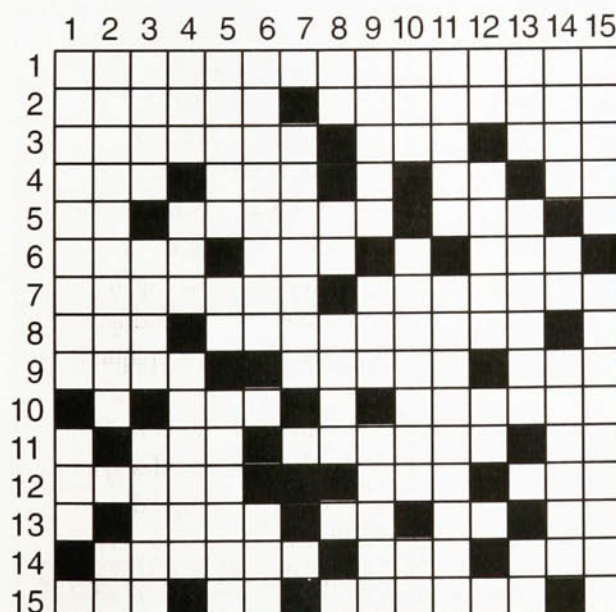
Et pis Bébélou, quoi qu'en dise le Conseil du statut de la femme, savais-tu qu'aujourd'hui les femmes gagnent autant sinon plus que les hommes? Et pour les quelques malchanceuses, elles peuvent toujours prendre mari pour la vie et devenir ainsi «reine au foyer».

Aussi bien terminer la bouteille. Bébélou, il est contre nature de laisser ouvertes les régions à l'année comme l'a si bien dit André Bérard, le président de la Banque Nationale, affublé récemment par le parti Québécois du titre de l'Ordre national du Québec. Tu n'as qu'à observer les migrations annuelles des animaux sauvages. C'est un phénomène tout naturel, n'est-ce pas? Pourquoi en serait-il autrement pour les humains?

Martine, je pense que ton père en a assez dit pour ce soir. Alors ma petite fille, moi qui t'aime, toi qui m'aimes, tu te souviendras que ton père avait une sainte horreur du mensonge. Quoi? Tu souhaites devenir plus tard travailleuse sociale? T'aimerais pas mieux l'informatique et la gestion? Je te dis ça juste comme ça.

(1) Texte inspiré bien humblement de la chanson de Serge Reggiani «Les mensonges d'un père à son fils» 

RÉPONSES DE LA PAGE 34



Gilles Duceppe

Député de Laurier-Sainte-Marie

**1717, boul. René-Lévesque Est, bureau 310,
Montréal (Québec) H2L 4T3
Tél.: (514) 522-1339 Téléc.: (514) 522-9899**



J'ai passé cinq semaines avec la gang de L'itinéraire. Cinq semaines trop courtes à découvrir une nouvelle ville et de nouvelles personnes extraordinaires. Plusieurs choses ont changé depuis...

Par Émilie Gilbert

Auparavant, Montréal représentait pour moi une ville riche, vivante, un lieu de vacances rempli de festivités. Depuis mon bref passage à L'itinéraire, ma vision de Montréal a changé. Découvrir des gens avec autant de vécu, de personnalité et de joie de vivre, m'a donné un tout autre regard sur ces personnes, à qui on associe beaucoup de préjugés, trop souvent non fondés.

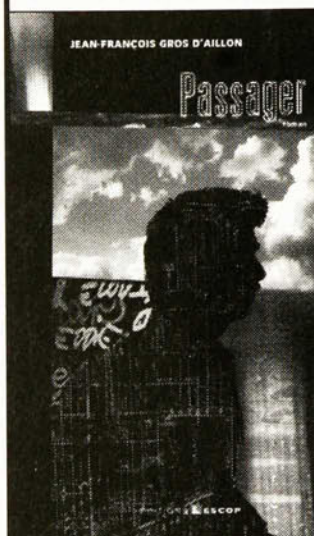
En fréquentant plusieurs organismes communautaires, je me suis trouvé une passion, que je savais présente mais que je ne pensais pas aussi intense. Je me suis sentie bien à l'aise avec toutes ces nouvelles expériences et j'ai appris beaucoup de choses j'ignorais de moi.

J'étais un peu craintive avant mon arrivée mais, dès la première journée, je me suis sentie tout de suite acceptée et, je crois, appréciée par tout le monde. Je tiens à remercier tous les journalistes, tous les camelots ainsi que tous ceux qui travaillent au Journal, au Café sur la Rue et au Café Internet pour avoir été si accueillants. Je passerai vous voir de temps en temps et je ne vous oublierai pas de sitôt... promis!

«Il y a ceux qui regardent les choses telles qu'elles sont et se demandent pourquoi? Il y a ceux qui imaginent les choses telles qu'elles pourraient être et qui se disent pourquoi pas?»

George Bernard Shaw

... L'amitié d'un jeune et d'un vieil itinérant ...



Le roman d'été du Plateau

★★★

«Où tout arrive et plus encore»
— Réginald Martel, La Presse

«Premier roman plein de talent»
— Robert Prud'homme, Radio Ville-Marie

«Un écrivain remarquable»
— Muriel Dutil

Passager

Jean-François Gros d'Aillon

roman / 222 pages / 19,95 \$

ÉDITIONS **L** ESCOP

www.lescop.qc.ca • (514) 277-3808



**Avez-vous des problèmes
avec l'aide sociale?**



**CAMPEAU
OUELLET
NADON
BARABÉ
CYR
DE MERCHANT
BERNSTEIN
COUSINEAU
HEAP
PALARDY**

Avocats-Avocates

**ASSURANCE-CHÔMAGE
AIDE SOCIALE
DROIT DU TRAVAIL
LOGEMENT
RÉGIE DES RENTES
AIDE JURIDIQUE
ACCEPTÉE**

1406, rue Beaudry
C.P. 95, Succursale «C»
Montréal (Québec) H2L 4J7
Téléphone: (514) 528-7228
Télécopieur: (514) 528-1353

Corde à linge

Montréal

**RÉPARATION ET INSTALLATION
DE CORDE À LINGE**

WE INSTALL AND REPAIR CLOTHESLINES

**INSTALLATION ET REDRESSEMENT
DE POTEAUX**

WE PUT UP & STRAIGHTEN UP POLE

François Pilon

B.P. 63533, succ. Van Horne

Montréal, H3W 3H8

Tél.: (514) 731-7261

Téléc.: (514) 737-6447

Cellulaire: (514) 591-7542

Courriel: fpilon@irisco.net

BonSecours Inc.



Centre de réhabilitation pour démunis
alcooliques/toxicomanes de 25 ans et plus

Admission

de 9 à 16 heures

565, Dublin

(514) 935-8882

La misère des riches

Pauvre mais heureux, est-ce possible? Je traite de ce sujet car j'ai connu les deux, richesse et pauvreté.

Jeune, j'ai vécu dans l'abondance mais maintenant je survis dans la pauvreté.

Je suis né de parents passablement à l'aise, mon père parti de rien est devenu dans les années 50 un homme d'affaires très prospère. Dès mon enfance je fus gâté pourri par mon père. Je me souviens de certains matins où parce qu'il pleuvait, je ne voulais pas aller à l'école. Mon père ou un de ses employés venait m'y reconduire en Cadillac. Vers l'âge de douze ou treize ans, j'ai appris à conduire un des camions de mon père. Il me prêtait souvent l'auto pour aller faire ses commissions au village. Certains de mes copains qui devaient marcher ou se déplacer à bicyclette étaient jaloux en me voyant passer et dès ce jeune âge je me sentais mal à l'aise à cause de ça.

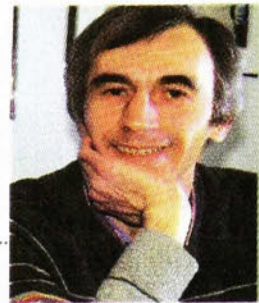
Malgré son problème d'alcoolisme, mon père se faisait très généreux envers tout le monde. Contrairement à ma mère, il me donnait beaucoup plus d'argent que je pouvais en avoir besoin. Avec ce surplus, j'achetais des bonbons et des cigarettes que je donnais à mes compagnons de classe pour qu'ils soient mes amis et même parfois je leur donnais de l'argent en surplus.

Peu de temps après le décès accidentel de ma mère, morte noyée en juillet 62, mon père nous a dit en nous serrant dans ses bras, ma soeur et moi, qu'il donnerait tout ce qu'il possède pour que notre mère revienne. En le regardant dans les yeux, j'ai compris qu'il venait de réaliser ce qu'elle était vraiment pour lui. Mais il était trop tard. Est-ce ça la misère des riches?

Comme je n'aimais pas les études, j'ai profité du décès de ma mère et de la vulnérabilité de mon père pour abandonner les études. À 17 ans à peine, je suis devenu alcoolique et dégoûté de la vie, comme mon père, qui n'avait plus d'intérêts pour le commerce depuis le décès de ma mère. Nous faisions régulièrement, mon père et moi, de petits voyages qui s'avéraient coûteux à cause des restaurants et chambres d'hôtel. C'est ça la misère des riches: pouvoir tout se payer ou presque sans pouvoir l'apprécier. Mon père me versait un salaire, mais

Témoignage

Yvon Gonneville
camelot métro Sherbrooke



je travaillais quand je le voulais. J'abusais de mon compte de dépenses et ma consommation d'alcool augmentait sans cesse.

Après avoir noyé sa peine pendant 6 ans, mon père est décédé d'une cyrose du foie à l'âge de 52 ans. J'héritais de tous ses biens avec ma soeur qui me vendit sa part quelques mois plus tard. J'étais devenu exactement comme mon père. Vers la fin de l'année je déclarais faillite pour un montant de 33 000\$, ce qui en 68 valait beaucoup plus qu'aujourd'hui.

Du jour au lendemain, je n'avais plus rien ou presque. Un soir où j'étais ivre, j'ai voulu mettre fin à mes jours avec une carabine, mon amie m'en empêcha. Peu de temps après, j'entrepris une première cure de désintoxication à DonrémY. Je me suis trouvé un emploi, mais n'étant pas bien dans ma peau, quatre mois et demi plus tard, je rechutai dans la boisson, mon amie me laissa, je perdis mon emploi et la dégringolade commença. Je me sentais rejeté à cause de mon alcoolisme.

J'avais 22 ans, je voulais fuir, je voulais mourrir, et pourtant, j'avais la vie devant moi! Suite à 22 ans de misère, j'ai passé un dernier séjour d'une semaine à l'hôpital Notre-Dame. Dès ma sortie, je suis allé de moi-même chez les A.A.. j'avais assez souffert.

Aujourd'hui après neuf ans de sobriété et d'efforts, le passé est passé, je me suis pardonné mes erreurs de jeunesse, je me sens bien dans ma peau, les «j'aurais donc dû», les «si j'avais su», le ressentiment, la culpabilité, c'est fini pour moi tout ça, tout ce qui m'empêchait de vivre et d'avoir mon petit bonheur. Il est certain que j'aimerais avoir un peu plus, parfois, les fins de mois sont serrées quand je compte les tranches de pain qui me restent. Mais même si je n'ai pas tout ce que j'aime et que je veux, j'essaie d'apprécier ce que j'ai et je ne parle pas seulement de choses matérielles! C'est ça, le bonheur des pauvres! 

MOITIS croisées

1	E	C	H	A	N	T	I	L	L	O	N	N	A	G	E
2	G	O	U	T	E	R		A	U	B	A	P	I	N	E
3	L	U	E	T	T	E	S		C	I	I		N	O	S
4	A	V	E		T	I	C	I		G	O		U	T	
5	N	E		D	E	L	I	C	E		E	R	S		I
6	T	R	I	O		L	E	E		A	P	A	S		
7	I	T	A	L	I	E	N		A	T	R	I	U	M	S
8	N	U	S		O	S	C	I	L	L	E	N	T		E
9	E	R	I	E			E	V	I	A	N		E	O	N
10		E		V	I	S		E		N	O	I	R	E	S
11	U		P	I	R	E		S	I	T	U	E		D	A
12	B	L	I	N	I			L	E	V		S	E	T	
13	U		A	C	T	E		S	E		E	L		M	I
14		E	N	E	I	D	E		U	S	A		N	E	O
15	R	H	O		S	E		P	S	A	U	M	E		N

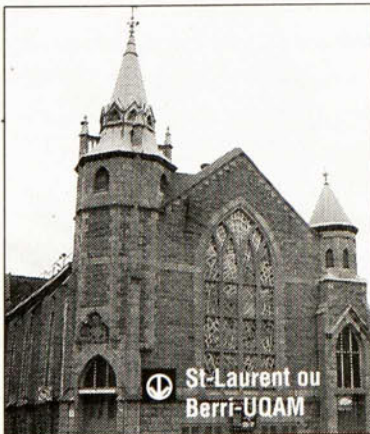
HORIZONTALEMENT

- 1- Action de choisir, réunir des spécimens.
- 2- Petit repas que l'on prend dans l'après-midi — Arbrisseau épineux à fleurs blanches ou roses odorantes.
- 3- Uvules — 102 — adj. poss.
- 4- Prière à la vierge — Manie dans les gestes — Jeu chinois — Vieux duo.
- 5- Négation — Plaisir extrême — Légumineuse.
- 6- Groupe de trois personnes — Général américain né en 1807 en Virginie — Manière de marcher.
- 7- Langue romane — Pièces principales qui commandaient la distribution de la maison romaine.
- 8- Dêvétus — Sont animés d'un mouvement alternatif et régulier.
- 9- Entre les lacs Huron et Ontario — Ville où furent signés en mars 1962, les accords entre la France et le FLN, qui mirent fin à la guerre d'Algérie — Agent secret de Louis xv.
- 10- Pièce comportant une partie filetée et une tête permettant de

- la faire tourner — Inspirées par la méchanceté, la colère.
- 11- Plus mauvais — Détermine la place dans l'espace. — Interjection qui renforce une affirmation.
 - 12- Petite crêpe épaisse de blé et de sarrasin, servie avec les oeufs de poisson. — Unité monétaire de la Bulgarie — Ensemble de nappes.
 - 13- Chacune des principales divisions d'une pièce d'opéra — Sélénium — Art espagnol — Note.
 - 14- Poème épique de Virginie — Employa. — Élément grec signifiant "nouveau".
 - 15- Dix-septième lettre de l'alphabet grec — Pron. personnel — Chant liturgique de la religion d'Israël.

Verticalement

- 1- Fleur d'un rosier sauvage aux grandes fleurs roses et blanches, à fruits rouges ou noirs comestibles — Personnage d'une comédie burlesque d'Alfred Jarry (1896).
- 2- Fait de couvrir un événement, pour un journaliste — Interjection.
- 3- Cri hostile poussé par un groupe — Ville de Roumanie — Dédé Gagnon le connaît bien.
- 4- Société américaine de télécommunications — Tromperie frauduleuse — Écarte quelqu'un par intrigue.
- 5- Distincte — Fut changée en génisse — Inflammation de l'iris.
- 6- Ensemble de ceps de vigne qui soulèvent contre un mur, un arbre (Plur.) Désigne la 3ème personne — Ville des Pays-Bas.
- 7- Lorsqu'elle est pure, elle signifie "recherche fondamentale".
- 8- Article — Démonstratif — Plantes à fleurs jaunes très odorantes.
- 9- Prénom féminin — Boxeur américain né à Louisville — Occlusion intestinale.
- 10- Ceinture japonaise — Statue d'homme soutenant une corniche — Société anonyme.
- 11- L'hiver sans elle... impensable! — Reprise après un déclin.
- 12- Neptunium — Plante grasse herbacée des rocaillies et lieux arides — Id est.
- 13- Rivière de France, qui sort du Jura — S'élancer d'un lieu élevé vers le bas — Néon.
- 14- Antilope d'Afrique — Samarium — Accumulation anormale de liquide provenant du sang dans les espaces intercellulaires d'un tissu.
- 15- État d'Europe orientale, sur la Baltique — État psychologique découlant des impressions reçues et à prédominance affective ou physiologique.



Église Unie Saint-Jean

Communauté protestante francophone au cœur de la cité

- + célébration chrétienne dominicale à 10h30
- + ressourcement spirituel et biblique
- + pastorale des mariages

Visitez notre site web:
www.cam.org/~st_jean

110 rue Sainte Catherine est
Montréal H2 X 1K7
(514) 866-0641

FORMATION INTRODUCTION À INTERNET & AU COURRIER ÉLECTRONIQUE



Formation individuelle

Inscription: 10\$/2 heures

Groupe

Inscription: 8\$/2 heures
par personne

Le courrier électronique

Application des
apprentissage
de base au courrier
électronique

Recevoir et envoyer

Gestion du courrier



Introduction à Internet

- Bref historique de l'Internet
- Ordinateur... Un bureau et des outils
- Écran = Papier... souris = bureau
- Fonctions principales...
 - Utilisation de la souris
 - Navigateur barre d'adresse
 - Icônes
 - Engins de recherche... Liens

Internet: 1907, rue Amherst (angle Ontario est)

Inscriptions: du lundi au vendredi de 13hrs à 16 hrs

Pour Information: (514) 597-0238

Poste 22

OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE: jean1938@hotmail.com

LE CAFÉ ÉLECTRONIQUE: LE MONDE AU BOUT DE VOS DOIGTS!

1\$/heure pour personnes
à faible revenu
3\$/heure grand public

Le Café électronique pour personnes démunies est unique en son genre à Montréal. Il n'en coûte que 1\$ l'heure pour les personnes à faible revenu et 3\$ l'heure pour le grand public pour naviguer sur Internet ou utiliser un ordinateur. Des animateurs offrent de la formation gratuite à ceux qui n'ont aucune expérience en informatique. Ce projet a été réalisé grâce, entre autres, à la participation de Vidéotron et du Gouvernement du Québec.

**Café électronique: 1907, rue Amherst (angle Ontario est).
Téléphone: (514) 597-0238, poste 31.**





LA VIOLENCE

C'EST PAS TOUJOURS FRAPPANT MAIS
ÇA FAIT TOUJOURS MAL

**Tournez le dos à la violence,
parlez-en et allez chercher
les ressources nécessaires :**

S.O.S. violence conjugale :

- Montréal : (514) 873-9010
- Ailleurs au Québec :
1 800 363-9010

Tel-Jeunes :

- Montréal : (514) 288-2266
- Ailleurs au Québec :
1 800 288-2266

Info-Santé CLSC :

au numéro de votre CLSC ou,
dans certains cas, au numéro
identifié pour ce service dans
votre région.



Québec 

et ses partenaires
communautaires